

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	06	EDUCATION	02
SOCIAL	03	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	38
RURAL	05	TELECOMMUNICATION	01	ENERGIE	03

N° 2896

19 Septembre 2023

19 September 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">44 /DM/C-AYOS/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/ADDITIF/CR-ES/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE MISE A NIVEAU DES PLATEAUX TECHNIQUES DE TOUS LES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGIONDE L'EST ( PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">030/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">046/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 046/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 07 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SELON LA MÉTHODE DE SÉLECTION PAR ENTENTE DIRECTE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME DEVANT ACCOMPAGNER L'ETAT DU CAMEROUN DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ACTION D'ENEO ET LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL EN VUE DU RACHAT PAR L'ETAT DES ACTIONS D'ACTIS DANS LA SOCIÉTÉ ENEO.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011 /D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/ DU 18/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°011 /D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/ DU 18/09/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CELLULE DISJONCTEUR COMPLÈTE, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT DE MOYENNE TENSION (NORMALISATION DU POSTE DE LIVRAISON, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°1 A/S 022/AONO/HGD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 308/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE MORA-KOURGUI-GANCÉ-KOLOFATA-KERAWA, GANCÉ-AMCHIDÉ, MOKOLO-FRONTIÈRE NIGÉRIA ET LA RÉHABILITATION DE LA SECTION MAROUA (GAKLÉ)-MOKOLO DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°079/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 308/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">021/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 002/M/CNG/SG/SIGAMP/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 13/07/ 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU GYMNASE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">062/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION RECTIFICATIVE N°062/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00000347/DC/CUB/CT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION COMMUNAUTAIRE N°00000347/DC/CUB/CT PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 06/AC/CUB/CT/CIPM/2023 DU 05JUIIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT ET D'UN ENGIN NEUFS (DEUX CAMIONS BENNES. UN CAMION REMORQUEUR ET UNE PELLE EXCAVATRICE NEUVE SUR PNEUS) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE AGRE. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">22/DM/REN/DMK/C.TLM/SG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ANNULATION N°22/DM/REN/DMK/C.TLM/SG/2023/2023 DU 04/09/2023 PORTANT RESLIATION DU MARCHE N°004/M/FEICOM/DG/DPPP/SDAJA/SAAM/2020 DU 20 FEVRIER 2020 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0016/AONO/FEICOM/CIPM-PCCM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS (12T3 ET 6T4) DANS LA COMMUNE DE TOULOU M
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 15/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 15/09/2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION D'UN CERTAIN NOMBRE D'ETUDES AU MINISTERE DES TRANSPORTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	02-10-2023

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE SECURITE INFORMATIQUE, D'UN PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITES ET D'UNE CHARTE INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO013/CAY5/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001/AONO013/CAY5/CIPM/2023 DU 18/09/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER ESSOS FACE UNITED EXPRESS VOYAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">076/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 076/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 01 N° 307/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE BOUMNYEBEL-BOKITO-BAFIA ET EDÉA-YOYO DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU LITTORAL.AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N 077/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 307/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">21/D/SG/BPSPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°21/D/SG/BPSPM DU 15/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA- BTOS/CIPM/AI/23 DU 10/08/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LACOMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">09010/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°09010/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 14 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">061/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°061/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 045/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUXD'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION NUMERIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LES MEDIAS SOCIAUX (FACEBOOK ET INSTAGRAM ).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023-2024MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 12-10-2023</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">44 /C/C-AYOS/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/AONR/CR-ES/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH (PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-09-2023

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012 /ASMI/FEICOM/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU_18 SEPTEMBRE 2023POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	16-10-2023

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/AONO/CR-EST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE MISE A NIVEAU DES PLATEAUX TECHNIQUES DE TOUS LES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-09-2023

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC/CAN III/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CAN III/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2023

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">112/23/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 100 000 KG DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	26-10-2023

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AC/DC/CR-AD/SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTAION N° 13/AC/DC/CR-AD/SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA CONFECTION DES AGENDAS PERSONNALISES POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	16-10-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1 A/S 023/AONO/HGD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs À SANG À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01 A/S 031/AONO/CUD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA) LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22 AOÛT 2023 EST REPORTÉE AU 21 SEPTEMBRE 2023.LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01 A/S 039/AONO/CUD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 039/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'ÉBOULEMENTLE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22 AOÛT 2023 EST REPORTÉE AU 28 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008 C/CR-AD/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 008_C/CR.AD/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°00_M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU ..... 2022 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">075/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 075/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°15 ET AVIS DE CONSULTATION N°14/AC/CAN1/CIPM DU 07/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL À BEKA HOSSÉRÉ ET LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGIONDE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2023  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 01 N° 306/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD AUDIT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES SUR LES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (RN1) ET MAGADA-YAGOUA (RN12) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDAVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°076/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 306/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 309/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE MAROUA-DARGALA-MOULVOUDAYE-YAGOUA Y COMPRIS LA BRETTELLE MOULVOUDAYE-KALFOU ; MAROUA-LARA AINSI QUE LA ROCADE AUTOUR DE LA VILLE DE MAROUA QUI INCLUE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°080/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 309/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 310/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORDSENSIBILISATION DES POPULATIONS ET DES USAGERS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP) À LA LUTTE CONTRE LES IST/VIH/SIDA, LE PALUDISME, LA TYPHOÏDE, LE CHOLÉRA, LES VGB (LES MARIAGES FORCÉS ET GROSSESSES PRÉCOCES), À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDAVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 081/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 310/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/AONR/CR-ES/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 20-09-2023
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">21/D/C-NG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	DÉCISION N°21/D/C-NG/C1PM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°015/AONO/C-NG/CIPM/2023DU DU 17 AVRIL 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE A LA SAR/SM DE NGONG, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE  Bâtiments et Equipements Collectifs  N/A
-----------	--	---

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">029 /AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000029 /AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA SELECTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTENAIRES (IFP) DANS LE CADRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PROJET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA BENOUE  Services et Prestations Intellectuelles  20-10-2023
-----------	--	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.  Routes et Infrastructures Routières  18-10-2023
-----------	---	--

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 RELATIF A LA MOBILISATION ET SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS DU PRIVE ET DU PUBLIC AUTOUR DES ENJEUX DE LA SECURITE ROUTIERE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023-2024MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS  N/A  12-10-2023
-----------	---	--

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/CIPM/SG/2023 DU 15 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/SG/2023DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERE DANS L'ARRODISSEMENT DE NGAOUNDERE 3ÈME(EN PROCEDURE D'URGENCE)  Autres Infrastructures  12-10-2023
-----------	--	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**43**

**Reference** [005/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 POUR LA CAMPAGNE DE RECYCLAGE DES CONDUCTEURS DE TAXIS DANS LES GRANDES VILLES DU CAMEROUN FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023 ET 2024

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 12-10-2023

**44**

**Reference** [25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 18-10-2023

**45**

**Reference** [11/AONO/PU/CM/CIPM/ 2023 DU 12/09/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/PU/CM/CIPM/ 2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE L'ECLAIRAGE ET L'AMENAGEMENT DE VOIE D'ACCES A L'HÔTEL MUNICIPAL DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 10-10-2023

**46**

**Reference** [00"14/AONO/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CIPM/2023 DU 15/09/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAVAMI LOT I AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE OURO MALLOUM LOT 2, REGION DU NORD

**Nature de prestation** Travaux

**Date de cloture** 09-10-2023

**47**

**Reference** [03/ACNO/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°03/ACNO/CIPM/2023 DU 15/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MOBILIERS ET MATERIELS AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES .REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).

**Nature de prestation** Fournitures

**Date de cloture** 09-10-2023

**48**

**Reference** [013/ASMI/FEICOM/DG/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023. POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES ET D'UN PLAN DE REPRISE SUR INCIDENT IT DU FEICOM – EXERCICE 2023

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 06-10-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">110/23/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE ROULEAUX A PICOT (SPICKED CYLINDER) POUR NETTOYEURS INCLINES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> 31-10-2023
-----------	--

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">059/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°059/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS ADMINISTRATIFS DANS LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS À TRAVERS LA VILLE DE DOUALA. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 19-10-2023
-----------	---

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">025/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 31/08/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 31/08/2023 RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DÉMATERIALIZATION DES PROCESSUS DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA « GESTION ÉLECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD » <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 07-11-2023
-----------	---

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS DE LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN QUATRE (04) LOTS, POUR LE COMPTE DU PADFA II. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 19-10-2023
-----------	--

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">018/AONR/FEICOM/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA IMPUTATION : « 22-01-10, AUTRES CONSTRUCTIONS » <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 24-10-2023
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 007/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/23 EN VUE DE LARÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES –PHASE II (PADFA II).
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2023
<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AONO/CR-ES/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE PARC DE GENIE CIVIL DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-09-2023
<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">057/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 057/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DES CABINES DE VEILLE DES SITES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2023
<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AC/CRAD/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 012/AC/CRAD/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A: L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA DANS LE BATIMENT ABRRITANT LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA( EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: CRAD 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	16-10-2023
<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">033/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°033/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA VERIFICATION DES PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION SUR LE TERRAIN ET L'AUDIT DE LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES AU CAMEROUN (PERACE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	04-10-2023
<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1 A/S 037/AONO/CUD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27/07/2023 TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALALE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22 AOUT 2023 EST REPORTÉE AU 28 SEPTEMBRE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 005/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II EN QUATRE (04) LOTS. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-10-2023
-----------	--

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°013/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUDFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2023 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 10-10-2023
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUD EXERCICE 2023. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 10-10-2023
-----------	--

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">056/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 056/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE VEILLE ET D'OPERATIONS DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 18-10-2023
-----------	---

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/C/DG/HGOPED/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°011/C/DG/HGOPED/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT: RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CELLULE DISJONCTEUR COMPLÈTE, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT DE MOYENNE TENSION (NORMALISATION DU POSTE DE LIVRAISON, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>65</b>	<b>Reference</b> <a href="#">030/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°030/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DE CONSTITUER LE FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MECANISMES DE COFINANCEMENTS ENVISAGES PAR LE PROJET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUÉ (VIVA-BENOUE) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 20-10-2023
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDÉPENDANT EN VUE DE L'AUDIT A POSTERIORI DES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS AU COURS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2023

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/C/J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 002/LC/CNG/SG/SIGAMP/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 13/07/ 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU GYMNASÉ DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">030 /CA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 010/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDEPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONR/CR-ES/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-09-2023

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">058/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 058/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	19-10-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**72**

**Reference** [014/AONR/CR-ES/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES DU PROJET FORETS REGIONALES DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-09-2023

**73**

**Reference** [013/AONR/CR-ES/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE CONSTRUCTION ET / OU DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-09-2023

**74**

**Reference** [001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES TERMINAUX POS ET ACCESSOIRES EN VUE DE L'EXTENSION NATIONALE DU GUICHET PRODUCTEURS AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A



## COMMUNE D'AYOS

**DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 06 juillet 2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Nsan I, dans la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

**Article 1 : L'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été enregistrée.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**



**CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE  
D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE MISE A NIVEAU  
DES PLATEAUX TECHNIQUES DE TOUS LES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGIONDE L'EST (  
PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Enveloppe A : dossier administratif</p> <p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Une déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur ;</li><li>● Une copie du Registre de Commerce ;</li><li>● Une copie d'une attestation de non-faillite datant de moins de trois mois, délivrée par la juridiction compétente ;</li><li>● Une copie attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, datant de moins de trois mois ;</li><li>● Une caution de soumission (suivant modèle joint) d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter du délai de validité des Offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun d'un montant prévu dans l'AAO ;</li><li>● Une copie d'un certificat de non exclusion de la soumissionnaire délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;</li><li>● Une copie d'une attestation de non redevance en cours de validité délivrée par les services des Impôts territorialement compétent, datant de moins de trois mois ;</li><li>● Attestation NIU.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Enveloppe A : dossier administratif</p> <p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Une déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur ;</li><li>● Une copie attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances, datant de moins de trois mois;</li><li>● Une caution de soumission (suivant le modele joint) d'une durée de validité de autre-vingt-dix (90 jours) à compter du délai de validité des Offres, établies par une ba d'un montant prévu dans l'AAO;</li><li>● Une copie d'un certificat de non exclusion de la soumission délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);</li><li>● Attestation NIU.</li><li>● Le reste sans changement.</li></ul>

BERTOUA le 15 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

**WOUAMANE MBELE**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LE RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 pour le rafraîchissement des peintures des façades de l'immeuble siège du FEICOM.

### **DECIDE:**

**Article 1er** : La Société **STER AND CO, BP : YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉL : (237) 695 84 57 64** , est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 14 juillet 2023 pour le rafraîchissement des peintures des façades de l'immeuble siège du FEICOM, pour un montant de **cent neuf millions cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-quinze (109 577 575) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **cinq (05) mois**, à compter de la date de notification du Marché.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**DECISION N° 046/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 07 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SELON LA MÉTHODE DE SÉLECTION PAR ENTENTE DIRECTE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT-FIRME DEVANT ACCOMPAGNER L'ETAT DU CAMEROUN DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ACTION D'ENEO ET LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL EN VUE DU RACHAT PAR L'ETAT DES ACTIONS D'ACTIS DANS LA SOCIÉTÉ ENEO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Vu la Convention de financement du 28 février 2019 ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et l'Energie ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu l'Arrêté n° 450/A/MINMAP du 02 Décembre 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

Vu la circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.

Considérant la Demande de Propositions n° 009/DP/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 du 05 Juillet 2023

**DECIDE :**

Est déclaré attributaire du Contrat dont l'objet est sus référencé, le consultant suivant :

<b>Nom et adresse</b>	<b>Prix final en EUROS HTVA</b>	<b>Prix final en FCFA HTVA</b>	<b>Durée</b>
KPMG CORPORATE FINANCE Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense CEDEX - FRANCE, Tél : +33 (0) 1 55 68 68 68 Email : <a href="mailto:christianjabre@kpmg.fr">christianjabre@kpmg.fr</a> .	752 770	493 784 449	Vingt-cinq (25) semaines

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°011 /D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/ DU 18/09/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CELLULE DISJONCTEUR COMPLÈTE, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT DE MOYENNE TENSION (NORMALISATION DU POSTE DE LIVRAISON, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le décret le Décret N° 2014/023 du 23 janvier 2014, portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu la lettre-commande **N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021** relative à la **fourniture et l'installation du matériel et mobilier dans les chambres V.I.P** A l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED)

**Vu la première mise en demeure du 13 Décembre 2021**

**Vu la deuxième mise en demeure du 24 Décembre 2021.**

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** La lettre-commande **COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 03/JUILLET/2023** relative à la **fourniture et installation d'une cellule disjoncteur complète, entretien et dépannage du circuit de moyenne tension (normalisation du poste de livraison, entretien et dépannage du circuit MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)** pour le montant TTC de 37 003 275 (trente-sept millions trois mille deux cent soixante-quinze) FCFA attribuée à **YAMBA & FILS SARL BP : 12530 DOUALA, Tel. (237) 233 431 737 / 699 517 200** ; est pour compter de la date de signature de la présente décision, **RESILIEE**

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

**NGABA GUY**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°022/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE DIAGNOSTIC  
EN ONCOLOGIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le <b>19 septembre 2023 à 12 H 00</b> min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</b></p> <p style="text-align: center;"><b>N° 022 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023 pour la fourniture de produits de diagnostic en oncologie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le <b>03 octobre 2023 à 12 H 00</b> min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</b></p> <p style="text-align: center;"><b>N° 022 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023 pour la fourniture de produits de diagnostic en oncologie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>19 septembre 2023 à 13 H 00</b> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le <b>03 octobre 2023 à 13 H 00</b> min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE MORA-KOURGUI-GANCÉ-KOLOFATA-KERAWA, GANCÉ-AMCHIDÉ, MOKOLO-FRONTIÈRE NIGÉRIA ET LA RÉHABILITATION DE LA SECTION MAROUA (GAKLÉ)-MOKOLO DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°079/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 308/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INTERESSÉS PAR L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 079/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES SECTIONS DE ROUTE MORA-KOURGUI-GANCE-KOLOFATA-KERAWA ; GANCE-AMCHIDE ; MOKOLO-FRONTIERE NIGERIA ET MAROUA (GAKLE)-MOKOLO DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES EXPRESSIONS D'INTERET PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTEE AU 29 SEPTEMBRE 2023.

LE LIEU DE DEPOT RESTE INCHANGE.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 002/M/CNG/SG/SIGAMP/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 13/07/ 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU GYMNASSE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

#### -autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu **le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 12 septembre 2023,**

Considérant les nécessités de service.

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

**ETS FAITH CENTER SARL est déclaré adjudicataire du Marché du Marché N° 002/M/CNG/SG/SIGAMP/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 du 13/07/ 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU GYMNASSE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE,**

objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/J12.02/CNG/CIPM/2023 DU 13 juillet 2023.

Aux conditions ci-après :

Montant du Marché: **69 549 128 (Soixante Neuf Millions Cinq Cent Quarante Neuf Mille Cent Vingt Huit) Francs**

**CFA TTC**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION RECTIFICATIVE N°062/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 du 22 Mai 2023 pour le Curage de Certaines sections des Drains Bétonnés la Ville de Douala Lot 1 et Lot 2;

Considérant le procès-verbal de la séance du 15 Mars 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 30 Juin 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°040/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 10 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**:-Les Société **ci-après** sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai
			(en mois)
01	<b>ETS SERAYIM</b>  <i>B.P. : 6195 Douala</i>  <i>Tel : (237) 677 52 76</i> <i>77</i>	<b>146 755 013</b>  <b>(Cent quarante-six millions sept cent cinquante-cinq mille treize)</b>	18

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMMUNAUTAIRE N°00000347/DC/CUB/CT PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 06/AC/CUB/CT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT ET D'UN ENGIN NEUFS (DEUX CAMIONS BENNES, UN CAMION REMORQUEUR ET UNE PELLE EXCAVATRICE NEUVE SUR PNEUS) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE AGRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE BAFOUSSAM,

**DECIDE :**

**Article 1er :** Le Marché objet de l'Avis de Consultation N° 08/AC/CUB/CT/CIPM/CCCM-AG/2023 du 31 Juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant et d'un engin neufs (deux camions bennes, un camion remorqueur, une pelle excavatrice sur pneus) à la Communauté Urbaine de Bafoussam, est attribué pour compter de la date de notification de la présente, à l'Entreprise le FLEURON SARL, BP: 1677 YAOUNDE, TEL : 6 96 97 19 33, représentée par Monsieur MBOMIKO NSANGO AHMADOU dit Roger, son Directeur Général, pour un montant TTC de 465.711.399 (quatre cent soixante-cinq millions sept cent onze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) F.CFA et un délai de livraison de deux (02) mois ;

**Article 2;** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*BAFOUSSAM le 14 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**TAFAM Roger**

## COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

DECISION D'ANNULATION N°22/DM/REN/DMK/C.TLM/SG/2023/2023 DU 04/09/2023 PORTANT  
RESILIATION DU MARCHÉ N°004/M/FEICOM/DG/DPPP/SDAJA/SAAM/2020 DU 20 FEVRIER 2020 PASSE  
APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0016/AONO/FEICOM/CIPM-PCCM/2019 DU 18 OCTOBRE  
2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS (12T3 ET 6T4) DANS LA COMMUNE  
DE TOULOUM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confert pièce jointe

MAROUA le 4 Septembre 2023

Le MAIRE

**AMADOU**

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 15/09/2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION D'UN CERTAIN NOMBRE D'ETUDES AU MINISTERE DES TRANSPORTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Créé par la loi N° 2009/018 du 15 décembre 2009 portant Loi de Finances de la République du Cameroun au titre de l'exercice 2010, en son chapitre quatrième, article 13, le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) ouvert auprès du Trésor Public sous le N° 470 571 (CAS/MINT), vise à suivre l'ensemble des opérations relatives à la production des documents de transport sécurisés. Dans le cadre du suivi de ces opérations, un texte d'application portant sur l'organisation et le fonctionnement de ce compte a été rendu public par le Décret N°2010/1886/PM du 02 juillet 2010. Ce texte a donné compétence à la cellule de gestion du Ministère des Transports de commettre un audit annuel de ce compte.

Par ailleurs, le décret N°2020/2333/PM du 01<sup>er</sup> juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du Compte d'Affectation Spéciale pour la production des documents de transport sécurisés, des aménagements ont été faits en vue d'améliorer l'autonomie du compte et de renforcer les mécanismes de contrôle tout en plafonnant en son chapitre IV, article 25 al2 les montants destinés aux prestations de l'audit indépendant et de la maîtrise d'œuvre.

C'est dans ce cadre que le Maître d'ouvrage a lancé un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un cabinet d'audit externe chargé de réaliser l'audit indépendant de ce compte d'une part et un cabinet pour le suivi des activités des opérateurs concessionnaires agréés d'autre part.

## 2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré - qualification des Bureaux d'Etudes nationaux jouissant d'une expertise avérée dans le domaine du contrôle des procédures, de l'audit des comptes, du suivi-évaluation des projets, des mécanismes de partenariat public – privé et de suivi de la dépense publique. Les prestations sont divisées en deux (02) lots

LOT	Intitulé	Durée
1	Audit du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transport sécurisés.	36 mois
2	Recrutement d'un bureau d'étude technique en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre de la sécurisation des documents de transports terrestres et maritimes (en procédure d'urgence)	60 mois

### 3. Consistance des prestations

#### A- Pour le LOT 1

- Identifier tous les prestataires impliqués dans le processus de production des documents sécurisés ;
- Evaluer les travaux déjà effectués depuis le fonctionnement effectif du compte d'affectation spéciale ;
- Opérer un diagnostic sur tout le circuit de commande, d'approvisionnement, de livraison, de comptabilisation et de conservation ;
- S'assurer que leur acquisition obéit au souci d'économie et d'efficacité et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- Vérifier que les rapports établis par la maîtrise d'œuvre pendant la période couverte par l'audit sont conformes, sincères, fiables et précis ;
- Formuler une opinion sur le degré d'application de l'instruction comptable N°026/MINFI/SG/DGT/CFM/DT/DER précisant les modalités de comptabilisation dans les postes comptables ;
- Mesurer tous les facteurs risquant de compromettre un meilleur rendement ;
- Envisager les mesures correctives et palliatives, au regard des anomalies relevées ;
- Définir des orientations pour une optimisation du rendement.

#### B- Pour le LOT 2

- Contrôler et évaluer les équipements, le matériel et le personnel mis en place par HTT et PRESPRINT ;
- Evaluer et apprécier la qualité des applications et logiciels installés ;
- Suivre la production des documents sécurisés en terme quantitatif et qualitatif ;
- Faire des propositions d'amélioration.

### 4. Participation et origine

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Études/Établissement installé au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée en matière de comptes d'Affectation spéciales.

### 5. Financement

Budget CAS/MINT : Exercice 2023 et suivants.

### 6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatorze (14) copies, doivent être déposées au Ministère des Transports Service des Marchés (Porte C) le **02/10/2023 à 12 heures** précises à l'adresse suivante MINISTERE DES TRANSPORTS SERVICE DES MARCHES (Porte C).

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 15/09/2023 POUR LA REALISATION D'UN CERTAIN NOMBRE D'ETUDES AU MINISTERE DES TRANSPORTS SERVICE DES MARCHES (Porte C) »

## 7. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les opérationnelles ci-après, présentées en deux (02) volumes :

### 1- VOLUME A (Pièces administratives)

- Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
- Accord de groupement le cas échéant ;
- Pouvoir de signature (en cas de groupement)
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire n'est pas sous procédure de liquidation ;
- Un numéro d'identifiant unique

*N.B : un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.*

### 2- VOLUME B (Dossier Technique)

- Une lettre de motivation ;
- Une fiche de présentation de la structure ;
- La déclinaison de l'expérience générale du cabinet ;
- Les références justifiées du soumissionnaire pour des prestations similaires et pertinentes ;
- La composition assortie des curricula vitae du personnel clé pressenti pour l'exécution de la mission ;
- La présentation de la note méthodologique et du calendrier d'exécution

## 8. Critères d'évaluation

- Conformité du dossier administratif ;
- Composition de l'équipe
- Expérience professionnelle des membres de l'équipe
- Références de cabinet.

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après

### a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée à l'issue de l'évaluation inférieure à 70 points sur 100.

### b) Critères d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	pts
1	Présentation de l'offre	5
2	Présentation et expériences générales du Cabinet	10
3	Références du cabinet	30
4	Qualifications et expériences des experts	30
5	Description de la méthodologie	25
	<b>Total</b>	<b>100</b>

## 9. Renseignements Complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Service des marchés, Porte C120, tél : 222 22 31 73 au moins 7 jours avant la date de dépôt.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°002/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023AUX  
SOUSSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/FODECC/CSPM /2023  
DU 04 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR L'ELABORATION ET LA  
MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE SECURITE INFORMATIQUE, D'UN PLAN DE CONTINUTE  
D'ACTIVITES ET D'UNE CHARTE INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES  
CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

**NDO ARISTIDE**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**ADDITIF N°001/AONO013/CAY5/CIPM/2023 DU 18/09/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER ESSOS FACE UNITED EXPRESS VOYAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Critères d'évaluation

#### Au lieu de ...

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

#### 15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
  - d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
  - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
- f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

#### 15.2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	CCTP	Oui/Non

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

1	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p><b>15.1. Critères Eliminatoires</b></p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;</p> <p>b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>d1) <b>de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;</b></p> <p>d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;</p> <p>f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;</p> <p><b>N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.</b></p>
2	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le **ADJOINT AU MAIRE**

**ESSOMBA MENGUE EPSE NNANGA DELPHINE**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 076/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° **062/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023** du **18 Septembre 2023**, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai (en mois)</b>
<b>01</b>	<b>ETS SERAYIM</b>  <i>B.P. : 6195 Douala</i>  <i>Tel : (237) 677 52 76 77</i>	<b>146 755 013</b>  <b>(Cent quarante-six millions sept cent cinquante-cinq mille treize)</b>	<b>18</b>

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup>

étage dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE BOUMNYEBEL-BOKITO-BAFIA ET EDÉA-YOYO DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU LITTORAL.AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N 077/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 307/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INTERESSÉS PAR L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 077/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES SECTIONS DE ROUTE BOUMNYEBEL-BOKITO-BAFIA ET EDEA-YOYO DANS LES REGIONS DU CENTRE ET DU LITTORAL QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES EXPRESSIONS D'INTERET PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTEE AU 29 SEPTEMBRE 2023.  
LE LIEU DE DEPOT RESTE INCHANGE.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MBOUDA

**DECISION N°21/D/SG/BPSPM DU 15/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA- BTOS/CIPM/AI/23 DU 10/08/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LACOMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

**DECIDE :**

**Article 1L'** entreprise ci-après est attributaire de la (ettre-commande relative au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA-BTOS/CIPM/AI/23 DU 10/08/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE ALA COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

*MBOUDA le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**WADJI**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°09010/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 14 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VERINS HYDRAULIQUES POUR LES USINES D'EGRENAJE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** L'appel d'offre international ouvert N°081/23/AOIO/SDCC/CIPM du 23/06/2023 pour la fourniture de deux (02) lots de vérins hydrauliques pour les usines d'égrenage;

**Considérant** La Lettre N°110/23/SDCC/CIPM du 04 septembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

### DECIDE :

**Article 1er :** Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SPEED APPRO BP : 1923 Douala	205 255 985	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	CICEP BP : 5 948 DOUALA	53 901 000	

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°061/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 045/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral,

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'examen du dossier d'appel d'offres du 29 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès – verbal de la séance du 1er Décembre 2022 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala,

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 16 Décembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N°051/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 15 Août 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### DECIDE :

**Article 1er :** Les sociétés ci dessous sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d' Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après:

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>Infructueux</b>		
2	<b>ERTA SARL</b>  B.P. :7564Douala Tel. :(237)243 007 776 675 191 008	Un milliard huit cents quatre-vingt dix-huit millions cinq cent soixante-un mille huit cent vingt-deux ( 1 898 561 822)	15
3	<b>SMAR SARL</b>  B.P : 2231 Douala  Tel : 697 069 023/ 677 216 495	Un milliard deux cents dix-neuf millions trois cents soixante quatorze mille quatre cent quarante-huit (1 219 374 448)	15

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION NUMERIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LES MEDIAS SOCIAUX (FACEBOOK ET INSTAGRAM ).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023-2024MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports (MINT), Autorité contractante lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour la Campagne de sensibilisation numérique en matière de prévention et de sécurité routières à travers les médias sociaux (Facebook et Instagram).

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003/AAMI/MINT /SG/DAG/SDDBM /SMAR/2023 du 28 avril 2023 pour la mise en œuvre du programme d'actions de prévention et de sécurité routières.

## 2. Consistance des prestations

La mission du Cocontractant consistera à :

- l'organisation d'une veille des médias sociaux ;
- la création et la gestion d'un compte Instagram professionnel et sécurisé pour la diffusion de masse des messages, mesures et activités relatives à la prévention et à la sécurité routières ;
- le relookage et la gestion du compte Facebook professionnel et sécurisé dédié à la diffusion de masse des messages, mesures et activités relatives à la prévention et à la sécurité routières ;
- la configuration et l'exploitation des outils statistiques fiables permettant de suivre et d'évaluer les performances les différentes diffusions dans les plateformes Facebook et Instagram (Audience Network/Facebook et Google Analytics/Instagram Analytics) ;
- la mise en place d'un planning de diffusion annuel des campagnes de sensibilisation à travers les plateformes Facebook et Instagram ;
- la conception des supports visuels (images et spots) destinés aux campagnes qui seront diffusées dans les plateformes Facebook et Instagram ;
- l'exécution du planning de diffusion annuel ;
- la formation de quinze (15) personnels du Ministère des Transports à l'exploitation des dites plateformes;
- la production des différents rapports d'exploitation des plateformes Facebook et Instagram
- collecter en temps réel les impressions et avis des personnes cibles sur les différentes campagnes notamment, l'évaluation des spots et des messages diffusés sur Facebook ;
- assurer la modération des commentaires des différentes publications diffusées sur Facebook ;
- créer un compte professionnel Instagram au profit du Ministère des Transports pour la diffusion des vidéos et spots élaborés pour les campagnes de sensibilisation de masse à travers cette plateforme digitale ;
- gérer le compte professionnel Instagram du Ministère des Transports dédié à la prévention et la sécurité routières ;
- élaborer et à concevoir les contenus (images, photos, vidéos) à diffuser sur la plateforme Instagram ;
- toucher une audience large en peu de temps et donner une meilleure visibilité aux campagnes de préventions routières à travers la plateforme Instagram ;
- bâtir une audience sur le compte Instagram du Ministère des Transports et donner une meilleure visibilité aux campagnes de préventions routières ;
- diffuser le contenu des campagnes de prévention et interagir en temps réel avec les internautes et la communauté Instagram;
- fidéliser et à susciter davantage d'intérêts auprès de la communauté bâtie à travers le compte Instagram dédiée à la prévention et à la sécurité routières ;
- fédérer les différentes communautés présentes de manières actives sur les réseaux sociaux et leur permettre de partager les publications du Ministère des Transports et de s'exprimer sur les campagnes de prévention mises en ligne sur Instagram;
- doter le Ministère des Transports d'outils statistiques (Audience Network/Facebook/Instagram Analytics) permettant de suivre les différentes publications dans la plateforme Instagram;
- collecter en temps réel les impressions et avis des personnes cibles sur les différentes campagnes notamment, l'évaluation des spots et des messages diffusés sur Instagram ;
- assurer la modération des commentaires des différentes publications sur Instagram ;
- sensibiliser et former les cadres centraux du ministère des transports à l'utilisation et l'exploitation des médias sociaux dans le cadre des campagnes de sensibilisation de masse ;

## 3. Coût Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet est de quatre cent millions de francs CFA (400.000.000 francs) toutes taxes comprises répartis ainsi qu'il suit :

1- Tranche ferme de 2023 ;

- LOT 1 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR FACEBOOK : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

- LOT 2 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR INSTAGRAM: CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

2- Tranche conditionnelle de 2024 ;

- LOT 1 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR FACEBOOK : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

- LOT 2 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR INSTAGRAM : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

## 4. Allotissement

Ce projet pluriannuel à deux (02) tranches est reparti en deux (02) lots ci-après définis :

Lot 1 : campagnes de sensibilisation numérique en matière de prévention et de sécurité routières à travers Facebook

Lot 2 : campagnes de sensibilisation numérique en matière de prévention et de sécurité routières à Travers Instagram

NB : Le démarrage des prestations de la tranche conditionnelle est subordonné à la réception des prestations de la tranche ferme par la Commission de Suivi et de Recette Technique et à un Ordre de Service de commencer les prestations signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service du marché.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	PSE CONSULTING CAMEROUN SARL	BP : 6 471 YDE/TEL : 673 186 728
2.	CRESI SARL	BP : 5440 YDE/TEL :677 619 754
3.	TFM INTERNATIONAL	BP : 7048 YDE/TEL : 675 252 489

**NB** : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

## 6. Financement

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet est de quatre cent millions de francs CFA (400.000.000 francs) toutes taxes comprises répartis ainsi qu'il suit :

1- Tranche ferme de 2023 ;

- LOT 1 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR FACEBOOK : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

- LOT 2 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR INSTAGRAM: CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

2- Tranche conditionnelle de 2024 ;

- LOT 1 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR FACEBOOK : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

- LOT 2 CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR INSTAGRAM : CENT MILLIONS (100.000.000 FCFA TTC)

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **150 000 (cent cinquante mille) francs CFA au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du DAO.**

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports, Service des Marchés, au plus tard **le 12/10/2023 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/2023 RELATIF A LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION NUMERIQUE EN MATIERE DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES A TRAVERS LES MEDIAS SOCIAUX (FACEBOOK ET INSTAGRAM).*

*Lot N°----*

*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12/10/2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

## 10. Delai de Livraison

Ce projet sera réalisé sur deux (2) années consécutives.

La durée de réalisation de la mission par année est de douze (12) mois pour chaque lot à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréée par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à :

N° DU LOT	MONTANT
1	4 000 000
2	4 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/10/2023 à partir de 14 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Non présentation de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.

- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative
- Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne ;
- Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.
- Absence de l'enveloppe témoin (enveloppe D contenant une copie de l'offre financière).

## 2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail	10 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	30 points.
6	Capacité financière	05 points
7	Moyen logistiqueet materiel	10 points
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: **Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/ 100.**

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

## COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 06 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NSAN I, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 06 juillet 2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Nsan I, dans la Commune d'Ayos, ledit Appel d'Offres est déclaré **infructueux**, aucune offre n'ayant été enregistrée Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
203100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour réaliser l'état des lieux des ressources humaines et matérielles affectées à l'exercice des compétences transférées aux Régions et Evaluation des besoins d'appui-conseil du MINTOUL, du MINTRANS, du MINEPDED, du MINDUH en procédure d'urgence.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions)** de FCFA.

**4. Allotissement**

Les prestations sont en un lot unique.

**5. Participation et origine**

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Cabinet	Adresses
1	ETS GOD'S TIME	Tél : 699358656
2	ETS EXCELLENCE PLUS	Tél : 655846829
3	DUJEX INTERNATIONAL	Tél : 696605539

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 12 HEURES et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH (PROCEDURE D'URGENCE). »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.. .), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

### 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 14. Critères d'évaluation

#### 13.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

#### 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

#### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU\_18  
SEPTEMBRE 2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE  
PARTENARIAT ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD)  
POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Au Cameroun, les pouvoirs publics ont toujours accordé un intérêt particulier au développement du monde rural et au secteur agro-pastoral. Les plans quinquennaux adoptés et mis en œuvre dans la période 1960-90 témoignent de manière éloquente, de cette volonté de l'Etat camerounais, de faire du secteur rural le pilier de son développement.

Cette volonté manifeste et constante, prend en compte, le fait que ce secteur occupe 70% de la population camerounaise et participe à hauteur de 25% à la formation du PIB de notre pays. Ainsi, des politiques et de nombreuses stratégies ont été formulées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des pêches, des forêts et de l'environnement, le but étant de consolider l'autosuffisance alimentaire, de diversifier les sources de devises et de participer à la croissance des autres secteurs. En même temps, l'on créerait des emplois, freinerait l'exode rural assurerait une redistribution des revenus en vendant la production et limiterait les importations, tout en renforçant le leadership du Cameroun en zone CEMAC, dans le domaine agro-pastoral.

Ces politiques et stratégies ont donné des résultats mitigés. En effet, le secteur primaire tarde à décoller. A cet égard, l'on peut noter la vulnérabilité du monde rural aux phénomènes naturels tel que le climat, la persistance de techniques et méthodes culturelles archaïques avec notamment le recours millénaire à la polyculture vivrière et aussi à la culture itinérante sur brulis qui appauvrit les sols, une main-d'œuvre familiale sans qualification, l'absence des financements et le vieillissement des populations et des plantations.

Toutefois, sans relâche mais en essayant de tirer des leçons des expériences passées, les pouvoirs publics continuent à proposer des politiques visant à renforcer ce secteur. Ces nouvelles politiques naissent pour l'essentiel des différents cadres stratégiques de l'action gouvernementale. En termes simples, l'on veut avec la SND30, moderniser les exploitations agricoles en trouvant par ce biais, le moyen de satisfaire la demande du monde agro-industriel.

En restant toujours dans le cadre de la SND30, l'objectif visé sera atteint par la création des filières prioritaires tels que le riz, le maïs, le cacao, le café, le coton, le sucre, l'huile de palme, l'hévéa, la banane-plantain, le lait, le bois et l'anacarde qui entrent directement dans les industries de transformation et rapportent des devises.

D'un autre côté, l'on s'intéressera également aux produits vivriers tels : le sorgho, la pomme de terre, le poisson et le miel qui sont consommés par les populations camerounaises et peuvent par ailleurs s'exporter sur le marché sous-régional.

La SND30 a aussi pour ambition de booster les produits agro-pastoraux de niches comme le poivre de Penja, le miel de Okou, l'agriculture biologique et les produits non ligneux. L'on prévoit également l'aménagement des centres d'élevage, des étangs piscicoles et des retenues d'eau. Des actions seront également prises dans le but de préparer le passage à la mécanisation agricole. Pour renforcer le secteur primaire, l'Etat compte, dans le contexte de décentralisation dont l'approfondissement et l'accélération sont régulièrement prescrits dans les discours politiques,

sur les Collectivités Territoriales Décentralisées et leur principal organisme de soutien qui est le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

En effet, les dispositions de la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des CTD et celles du décret N°2018/635 du 31 Octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM, sont sans équivoque à cet effet. Dans le cas des CTD, l'article 156 dudit Code Général, leur donne compétence dans la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal. Les Régions, suivant l'article 267 du même Code, quant à elles assurent les mêmes compétences. Dans cet ensemble, l'aménagement et l'entretien des infrastructures restent du ressort de l'Etat.

S'agissant du FEICOM, sa mission principale est de contribuer au développement harmonieux de toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), sur la base de la solidarité nationale et de l'équilibre interrégional et intercommunal. Dans les faits, la vision du FEICOM à l'horizon 2025 intitulée « contribuer à faire des Collectivités Territoriales Décentralisées, un endroit où il fait bon vivre » intègre totalement les orientations gouvernementales dont il est fait état dans la SND30. De ce fait, l'on trouve en bonne place dans les objectifs prioritaires définis par le document de stratégie du FEICOM, « le financement durable des Collectivités Territoriales Décentralisées ».

Les concours financiers accordés par le FEICOM aux CTD depuis des décennies se sont traduits sur le terrain par des immeubles abritant les services municipaux, des adductions d'eau fournissant de l'eau potable à nos concitoyens, des infrastructures scolaires et sanitaires permettant de scolariser et d'assurer des soins de santé de qualité à une population jeune et en croissance, des espaces commerciaux facilitant l'approvisionnement en denrées et biens de première nécessité, des routes et infrastructures de franchissement rendant moins pénible la mobilité. Les interventions de cette institution quarantenaire, ont couvert tous les secteurs transférés aux Communes par l'Etat. Par ailleurs, cette institution a développé des produits financiers permettant de soutenir la croissance économique locale et a accompagné quelques initiatives de développement des chaînes de valeurs. C'est le cas du complexe agro-industriel de la Commune de Mbalmayo qui permet d'assurer la production et la transformation locales du cacao et du complexe aquacole de la Commune de Doumaintang. Pour trouver une solution globale en vue du décollage économique des Communes, l'institution a formulé un ambitieux Programme de Développement des Projets Communaux dans les secteurs Agro-pastoral et Halieutique à la suite d'une mission économique réalisée en Israël en 2017. La mise en œuvre de ce programme dans les 17 Communes pilotes s'est avérée difficile d'une part, du fait des coûts très élevés des prestations à réaliser et d'autre part, de la complexité du modèle économique proposé.

L'organisme, en vue d'appuyer l'action économique des Communes définie par le Code Général des CTD, a formulé en 2020 le Programme pour la Promotion du Développement Economique Local Durable (PRODELD) dont l'objectif général est d'accompagner les CTD à la promotion d'une économie locale prospère et inclusive.

Dans cette perspective et afin d'asseoir sa stratégie d'accompagnement des CTD dans la promotion des actions de développement rural ayant un impact certain sur le standard de vie de nos concitoyens touchés par les effets des différentes crises (alimentaires, climatiques, sécuritaires, sanitaires etc.), l'institution voudrait solliciter l'expertise d'un **Delém** pour appuyer, cette étude de stratégie et de développement d'une assistance durable, de coopération et de partenariat, **Dispos** de l'ordre de des projets entre le FEICOM et les CTD des Collectivités Territoriales Décentralisées en vue de **économiques** du secteur primaire local, dans la valorisation du secteur agro-pastoral ;  
Définir et circonscrire les secteurs prioritaires et les mécanismes d'intervention des acteurs;  
Doter les CTD de leviers de développement des chaînes de valeur dans le secteur agro-pastoral.  
L'objectif général de la présente étude est d'apporter un soutien durable à la valorisation du secteur agro-pastoral.



### 3. Consistance des prestations

Elles consisteront à élaborer :

- le cadre de partenariat et d'intervention entre le FEICOM et les CTD pour appuyer les Communautés locales dans le développement des chaînes de valeur ;
- la stratégie et la méthodologie d'intervention du FEICOM dans le secteur primaire local
- la cartographie des bailleurs.

#### **Livrables**

Plusieurs livrables sont attendus du Cabinet retenu, à savoir :

- Le Rapport initial ;
- L'Etude d'évaluation du dispositif de financement des projets dans le monde rural au Cameroun, assorti de pistes d'amélioration ;
- La Stratégie et la méthodologie d'intervention dans le secteur primaire local (agriculture, élevage, pisciculture), donnant une place de choix aux initiatives des Communautés et des familles et précisant les modalités de partenariats entre les acteurs.

Un atelier de présentation et de validation des résultats de l'étude aura lieu au mois de novembre 2023 en présence des acteurs et partenaires cibles.

### 4. Période d'exécution

La prestation prévue pour une durée de quatre (04) mois (délais de validation des différents livrables non compris).

### 5. Participation et origine

#### **METHODOLOGIE ET/OU APPROCHE**

La prestation est encadrée par un Comité de Pilotage Interministériel présidé par le Directeur Général du FEICOM, assisté par un Secrétariat technique. Il tient lieu de comité de recette technique.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023.

### 7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en six (06) exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **16 OCTOBRE 2023, à 10 heures**, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°012./ASMI/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023. POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE COOPERATION ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL**

### 8. Composition du dossier

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Un Certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ou une copie légalisée de l'inscription au Registre de commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une attestation de non redevance timbrée ;
- Un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la commune du lieu de l'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire
- Une attestation de soumission CNPS.

**\* NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois ( 05) mois.**

**Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :**

a) Chaque Cabinet fournira :

ù Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins une (01) activité similaire réalisée au cours

des dix (10) dernières années ;

ü Une note présentant l'organisation de l'équipe comportant diverses compétences telles que déclinées plus haut.

ü La copie certifiée du diplôme le plus élevé de chaque expert, l'attestation de la présentation de l'original dudit diplôme, l'attestation de disponibilité, le CV daté et signé de chaque expert et les justificatifs de participation à des missions similaires ;

## Grille d'évaluation

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
Références du Cabinet	Expérience dans les prestations similaires (1 projet )	05 pts	40 pts
	Expérience du Chef de mission (au moins 10 ans pour ce type d'activité)	10pts	
	Diversification des compétences au sein du cabinet (05 spécialisations et 5 pts par spécialisation)	25 pts	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 5 pts par expert	25 pts	45 pts
	Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)	05 pts	
	Adéquation des références des experts avec la mission (03 références)	15 pts	
Moyens logistiques	matériels informatiques et imprimantes	05 pts	5 pts
Présentation du Dossier	Respect de l'ordre d'apparition des critères d'évaluation	5 pts	10 pts
	Insertion du sommaire et intercalaire en couleur	3pts	
	Présentation générale de l'offre	2 pts	

## 9. Critères d'évaluation

### 1. critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 H après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Présence d'un CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;

### VIII.2 Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;
- c) Références du personnel clé ;
- d) Composition de l'équipe ;
- e) Moyens logistiques.

### VII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DU CABINET

**Le Cabinet devrait disposer d'une équipe de consultants répondant aux profils ci-dessous :**

#### Le Consultant Principal

Il doit avoir :

Un diplôme universitaire de troisième cycle (Bac + 5 au minimum) en économie de développement, planification territoriale, agroéconomie, sciences sociales ou tout autre domaine connexe jugé pertinent ;  
Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la formulation / mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement ;  
Une expérience d'au moins sept (07) ans dans le suivi des projets dans le monde rural ;  
une bonne connaissance de la décentralisation et du développement local au Cameroun et des appuis institutionnels en faveur du secteur agropastoral ;  
une bonne connaissance du Développement Economique Local ;  
une parfaite maîtrise du français et/ou de l'anglais.

#### **Les Consultants associés**

##### Ingenieur agroéconomiste

-BAC + 5 en agronomie avec une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'accompagnement du développement et de la structuration des filières ainsi que l'appui à la production agricole, la gestion des projets, le conseil aux exploitations agricoles familiales et aux organisations paysannes. Il devra justifier de compétences en gestion de projets (planification, budgétisation, management), et d'une expérience de travail avec des animateurs de terrain (encadrement, accompagnement technique, formation) ;  
-une parfaite maîtrise du français et/ou de l'anglais.

##### Expert financier :

BAC + 5 en finance, avec une expérience d'au moins 10 ans en ingénierie financière, notamment dans la conception des mécanismes de financement des filières agricoles, la collaboration avec les banques de développement, la création de nouveaux produits bancaires, le déploiement dans de nouveaux secteurs ;  
justifier d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux ;  
avoir une bonne connaissance des mécanismes de financements des activités communautaires.

##### Juriste :

BAC + 5 en droit ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le conseil juridique au sein d'organisations communautaires (GIC, GIE, Coopératives) ;  
Avoir des compétences en matière de rédaction et de supervision d'actes juridiques tels que les conventions, les statuts, les baux ruraux, la gestion foncière et domaniale.  
En tout état de cause, la complémentarité des profils doit être recherchée notamment en termes de disciplines ou de spécialisations de manière à couvrir efficacement l'ensemble des thématiques à traiter. Pour chaque Cabinet, une connaissance du Cameroun, en particulier des zones rurales et des langues nationales est un atout. Les expériences et compétences citées devront être justifiées.

## 10. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), Porte 11, Poste 217

Quartier Mimboman

BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.565, Mimboman Yde 4<sup>ème</sup>

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

## CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE MISE A NIVEAU DES PLATEAUX TECHNIQUES DE TOUS LES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de la réalisation de l'étude d'identification des projets et d'élaboration du Programme triennal de mise à niveau des plateaux techniques de tous les Hôpitaux de District de la Région de l'Est en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (Quinze millions)** de FCFA.

### 4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux consultants individuels intéressés en vue de fournir les prestations ci-dessus décrites et étayées dans les termes de référence

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 12 HEURES et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE MISE A NIVEAU DES PLATEAUX TECHNIQUES DE TOUS LES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).»**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent mille (300 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent mille (300 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.. ), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;

- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

## 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100 / F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CAN III/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>. Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **cinq millions (5 000 000) francs CFA.**

## 3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

## 4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2023.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup> dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la recette municipale de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>.

## 6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup> (Secrétariat général), au plus tard **le 12 OCT 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CAN III/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME.  
« EN PROCEDURE D'URGENCE ».  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 7. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d Appel d Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréé par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à : **100 000 ( cent mille) francs CFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **90 jours** après 1 expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 8. Recevabilité des Offres

### MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies, Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

#### Première partie : Pièces administratives

**NB :** Toutes les pièces devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

#### Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

**N,B. :** Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Constitution.

## 9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 12 OCT 2023 à 15 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

## 10. Critères d'évaluation

### 1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

### 2-PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants ;

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

### 3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

## 11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>.

*NGAOUNDERE le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MOHAMADOU BASSIROU**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 100 000 KG DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de 100 000 Kg de terre décolorante à la SODECOTON.

### 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de 100 000 Kg de terre décolorante à la SODECOTON.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **100 000 000 FCFA**.

### 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 26/10/2023 à 15 heure** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM**

**DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE d'un lot de 100 000 Kg DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **150 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **26/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires :**

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

- Application : décoloration des huiles alimentaires
- Présentation : en poudre de couleur crème sans odeur caractéristique.
<b>Propriétés physiques et chimiques:</b>
- Densité apparente : supérieure ou égale à 450 kg/m <sup>3</sup> (?450 kg/m <sup>3</sup> )
- PH (en solution 10%) : 2,2 PH 5
- Teneur en humidité : inférieure ou égale à 10% (10 %)
- Teneur en SI O? : 50 % à 75 %
- Teneur en AL? O?: 8 % à 20 %
- Teneur en Fe? O? : 3 % à 9 %
- Teneur en Ca O: 0,5 % à 5 %
- Teneur en Mg O: 2 % à 10 %
- Teneur en Na? O : 0,2 % à 2 %
- Teneur en K? O: 0,2 % à 2,5 %
<b>Conditionnement</b>
- En sacs de 25 kg en papier trois couches ou PP + PE, livré en conteneurs

- Echantillon d'au moins 05 kg pour test de décoloration au laboratoire

- décoloration d'au moins 2°R au laboratoire avec échantillon avec élimination complète des traces de savon.

6- Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8- Absence des fiches techniques du fabricant ;

9- Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

### Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financière .....oui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

### Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Parc Auto SODECOTON à Garoua.

### **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

### **16. Durée Validité des Offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTAION N° 13/AC/DC/CR-AD/SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA CONFECTION DES AGENDAS PERSONNALISES POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, lance pour le compte de l'Institution dont il a la charge, une consultation en vue de la confection des agendas personnalisés pour le Conseil Régional de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en la confection des agendas personnalisés pour le Conseil Régional de l'Adamaoua dont la consistance est détaillée à la pièce n°4.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente consultation est de **dix millions (15 000 000) F CFA** toutes taxes comprises, pour la confection des agendas personnalisés pour le Conseil Régional de l'Adamaoua.

### 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en la matière.

### 5. Financement

La présente prestation est financée par le Budget d'investissement du Conseil Régional de l'Adamaoua, exercice 2023.

### 6. Acquisition du Dossier

Un jeu complet de la Demande de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222 25 26 41), dès publication du présent avis.

Chaque acquisition sera faite sur présentation de l'original de la quittance de versement au a la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du Dossier de demande de cotation.

### 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01 ) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41 ). au plus tard **le 16 OCT 2023 à 14H00** et devra. porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTAION N° 13/AC/DC/CR-AD/SG/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA CONFECTION DES AGENDAS PERSONNALISES POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

**NB ; L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

## 8. Delai de Livraison

### Délai et lieu de prestation

La livraison aura lieu au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans un délai maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** établie, selon le modèle indiqué dans de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, la caution de soumission sera libérée après constitution du Cautionnement Définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

### Mode de présentation des offres

Les offres seront présentées, en un seul document contenant deux parties (une première partie administrative, et une deuxième partie financière) ; en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

**N.B. :** *Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.*

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, dans les locaux de la Région de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général BP : 542 Ndéré Tel: 222 25 2641) .

Cette ouverture de l'offre contenant une partie administrative et une partie financière aura lieu **le 16 OCT 2023 à 15 heures** précises.

## 12. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse dédarabon ou pièce falsifiée.
- Absence de preuve d'avoir exécuté le marché similaire au cours de l'année précédente

## 13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation pour exécuter la prestation de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222252641).

*NGAOUNDERE le 15 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**MOHAMADOU DEWA**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°023/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 22 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs À SANG À  
L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **19 septembre 2023** à **12 H 00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N° 023 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023 pour la fourniture des poches à sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **03 octobre 2023** à **12 H 00** min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**

**N° 023 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 22 août 2023 pour la fourniture des poches à sang à l'Hôpital Général de Douala (HGD).**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **19 septembre 2023** à **13 H 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **103 octobre 2023** à **13 H 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

*DOUALA le 19 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA) LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22 AOUT 2023 EST REPORTÉE AU 21 SEPTEMBRE 2023.LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en <b>Neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique</b> marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 210, à Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, BP : 43 Douala ; tél : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,, au plus tard le <b>22 AOUT 2023 à 12 heures, heure locale</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)</b>  <b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en <b>Neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique</b> marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 210, à Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, BP : 43 Douala ; tél : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,, au plus tard le <b>21 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures, heure locale</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)</b>  <b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>22 AOUT 2023 à 13heures, heure locale</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO.  <b>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</b></p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21 SEPTEMBRE 2023 à 13heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à BONANJO.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 039/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'ÉBOULEMENT LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22 AOUT 2023 EST REPORTÉE AU 28 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et/ou anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et une offre témoin, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; <b>le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné</b>), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5<sup>e</sup> étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509, au plus tard le <b>22 AOUT 2023 à 12 heures, heure locale</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 039/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'ÉBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et/ou anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et une offre témoin, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; <b>le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné</b>), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5<sup>e</sup> étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509, au plus tard le <b>28 SEPTEMBRE 2023 à 12 heures, heure locale</b> et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 039/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'ÉBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le <b>22 Aout 2023 à partir de 13heures, heure locale</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.</p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2023** à partir de **13heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**COMMUNIQUE N° 008\_C/CR.AD/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°00\_M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU ..... 2022 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique**

Par décision N°\_008/C/cra/sg/2022 du la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	Délai	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE	79 791 415	Quatre (04) mois	BERNI SA BP: 378 Douais TEL: 693 414 141

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

**MOHAMADOU DEWA**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 075/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°061/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du **18 Septembre 2023**, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lots</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (en mois)
<b>1</b>	<b>infructueux</b>		
<b>2</b>	<b>ERTA SARL</b>  <i>B.P. : 7564 Douala</i>  <i>Tel. :(237)243 007 776/</i>  <i>675 191 008</i>	<b>(Un milliard huit cents quatre-vingt dix-huit millions cinq cent soixante-un mille huit cent vingt-deux)</b>  <b>1 898 561 822</b>	<b>15</b>
<b>3</b>	<b>SMAR SARL</b>  <i>B.P. :2231 Douala</i>  <i>Tel : (237) 697 069 023/</i> <i>677 216 495</i>	<b>(Un milliard deux cents dix-neuf millions trois cents soixante quatorze mille quatre cent quarante-huit)</b>  <b>1 219 374 448</b>	<b>15</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous - Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5<sup>ème</sup> étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs d'élimination</b>
<b>SOTRAM</b>	<b>Non Production d'une Pièce Administrative non Conforme après le Délai de 48 heures accordé par la CIPM.</b>
<b>KJ BTP</b>	<b>Absence d'un Prix Unitaire Quantifié dans le B.P.U.</b>

sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°15 ET AVIS DE CONSULTATION N°14/AC/CAN1/CIPM DU 07/08/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL À BEKA HOSSÉRI ET LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire (Maître d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> communique :**

Les entreprises dont les noms suivent sont par Décision N° **010/DM/CAN1/SG du 18 septembre 2023** déclarées attributaires des marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offre et à l'Avis de consultation susmentionné pour les montants et délais ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	Ets ALYA ET FILS	Travaux de Construction d'un centre d'alphabétisation fonctionnel à BEKA HOSSERE, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 <sup>er</sup>	10 000 000	8 385 745	Trois (03) Mois
2	Ets ALYA ET FILS	Travaux d'aménagement de l'air de jeux de l'école maternelle de Bamyanga 2, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 <sup>er</sup>	10 000 000	8 385 744	Deux (02) Mois

*NGAOUNDERE le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**YAYA IBRAHIMA**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD AUDIT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES SUR LES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (RN1) ET MAGADA-YAGOUA (RN12) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD A MANIFESTATIONS D'INTERET N°076/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 306/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INTERESSÉS PAR L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 076/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE LA SECURITE ROUTIERE ET LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES SUR LES SECTIONS DE ROUTE MOUTOURWA-MAROUA (RN1) ET MAGADA-YAGOUA (RN12) DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES EXPRESSIONS D'INTERET PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTEE AU 29 SEPTEMBRE 2023. LE LIEU DE DEPOT RESTE INCHANGE.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD ETUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES SECTIONS DE ROUTE MAROUA-DARGALA-MOULVOUDAYE-YAGOUA Y COMPRIS LA BRETELLE MOULVOUDAYE-KALFOU ; MAROUA-LARA AINSI QUE LA ROCADE AUTOUR DE LA VILLE DE MAROUA QUI INCLUE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°080/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)ADDITIF N° 01 N° 309/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INTERESSÉS PAR L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 080/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL AINSI QUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DES SECTIONS DE ROUTE MAROUA-DARGALA-MOULVOUDAYE-YAGOUA Y COMPRIS LA BRETELLE MOULVOUDAYE-KALFOU AINSI QUE LA ROCARDE AUTOUR DE LA VILLE DE MAROUA QUI INCLUE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE MAROUA DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES EXPRESSIONS D'INTERET PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTEE AU 29 SEPTEMBRE 2023. LE LIEU DE DEPOT RESTE INCHANGE.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROJET D'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET DES USAGERS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP) À LA LUTTE CONTRE LES IST/VIH/SIDA, LE PALUDISME, LA TYPHOÏDE, LE CHOLÉRA, LES VGB (LES MARIAGES FORCÉS ET GROSSESSES PRÉCOCES), À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 081/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 (SERVICES DE CONSULTANTS) ADDITIF N° 01 N° 310/AD/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INTERESSÉS PAR L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 081/AMI/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP5/2023 DU 30/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET DES USAGERS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP) CONTRE LES IST/VIH/SIDA, LE PALUDISME, LE TYPHOÏDE, LE CHOLERA, LES V.G.B (LES MARIAGES FORCES ET GROSSESSES PRECOCES), A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT TERRITORIAL DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD QUE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES EXPRESSIONS D'INTERET PREVUE LE 21 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTEE AU 29 SEPTEMBRE 2023.

LE LIEU DE DEPOT RESTE INCHANGE.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
203100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude de faisabilité des projets de construction et équipement de quatre (04) lycées professionnels dans la Région de l'Est en procédure d'urgence.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions)** de FCFA.

**4. Allotissement**

Les prestations sont en un lot unique.

**5. Participation et origine**

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Cabinet	Adresses
1	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR SARL	BP : 5545 Yaoundé, Tel : 699 89 40 69
2	CABINET MAAH MAAH ET ASSOCIES SAS	BP : 2450 Yaoundé-Essos Tel : 679 28 59 08 / 694 74 95 66
3	CABINET D'ARCHITECTURE EPOUNE / EDRAC – ASSISTANCE SARL	BP : 16 495 Yaoundé Cameroun Nkolbisson-Auberge Tel : 690 61 83 25

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 12 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE (04) LYCEES PROFESSIONNELS DANS LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE). »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

### 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023. à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 14. Critères d'évaluation

#### 13.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

#### 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

#### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

## COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA )

**DÉCISION N°21/D/C-NG/C1PM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°015/AONO/C-NG/CIPM/2023DU DU 17 AVRIL 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE A LA SAR/SM DE NGONG, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu La loi N°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Gode des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/M1NDDEVEL du03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong. Département de la Bénoué, Région du Nord:

Vu la décision N°0051/D/M1NMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions internes de. Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoire consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et autres Entités publiques pour l Exercice 2023 Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative à la demande d'appel d'offre ouvert NO015/AONO/G-NG/CIPIV1/2023 du 17 avril 2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un atelier de maçonnerie a la SAR/SM de Ngong, dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N°018/L/C-NG/CIPM/2023 du 12/05/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong

### DÉCIDE :

**Article 1** : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXÉCUTION;
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE A LA SAR/SM DE NGONG, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ. RÉGION DU NORD	ETS BOUBA MOUSSA B.P:1484 TEL 699 51 13 06/699 80 36 45	VINGT NEUF MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CENT VINGT SIX (29 999 126)TRANCS	TROIS (03) MOIS

**Articles 2 :**

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.  
NGONG le 17 Mai 2023

2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.  
Le MAIRE  
HAMADOU AHIWA

**Article 3 ;** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000029 /AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023  
DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA SELECTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTENAIRES  
(IFP) DANS LE CADRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PROJET DE VALORISATION DES  
INVESTISSEMENTS DE LA BENOUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions conformément au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les Institutions Financières Partenaires (IFP) jouent un rôle déterminant dans le mécanisme de gestion des cofinancements par Matching Grants et les bons électroniques en ce sens qu'ils sont au cœur du dispositif des subventions.

## 2. Objet

Le Coordonnateur invite les Institutions Financières (IF) fiables désireux d'accompagner le projet VIVA BENEQUE dans l'implémentation du mécanisme de subvention des producteurs et autres entrepreneurs agricoles par Matching Grant et par bons d'achat électroniques décrit ci-dessus à manifester leurs intérêts

### 3. Consistance des prestations

Le partenariat que le Projet VIVA Bénoué souhaite avoir avec les institutions financières consistera :

#### Pour les Institutions financières partenaires (IFP)

- La signature d'une convention de partenariat avec le Projet précisant les modalités de collaboration et le montant des frais statistiques négociés ;
- Ouverture d'un compte bancaire/IFP au profit de chaque producteur individuel et au profit de chaque AUE ;
- L'émission des bons d'achat nominatifs (au nom de chaque bénéficiaire) et spécifiques à chaque campagne et chaque subvention accordée par le projet (papier ou électronique);
- L'octroi éventuel d'un crédit de campagne au profit du Producteur à la demande de ce dernier pour compléter sa propre capacité d'achat ;
- Le paiement au fournisseur de la quote-part du Producteur (montant hors subvention/avance à la commande) par virement sur son compte bancaire. La convention financière signée entre l'UGP/MEADEN et une institution financière peut couvrir toutes les catégories de guichets et de modes de financement.

#### Pour le Projet :

- La coordination de la mise en œuvre des Matching Grants
- La sélection des plans d'affaires
- L'élaboration et mise en place des conventions de partenariat avec les institutions de financement précisant les modalités de collaboration et le montant des frais statistiques négociés ainsi que les accords-cadres et les cahiers des charges avec les fournisseurs
- Le contrôle des justificatifs de commandes et d'exécution avant d'engager les procédures de paiement des subventions
- La supervision et contrôle de la cohérence et la conformité du dispositif de subvention.

### 4. Période d'exécution

La durée du partenariat est de **cinq (05) ans**.

Les activités du projet couvrent les arrondissements de Lagdo, Tchéboa et Garoua 3. Les IFP retenues par le projet sont appelées à intervenir dans la zone d'intervention tel qu'il sera convenu avec l'UGP à travers une convention signée à cet effet. Ladite convention fera l'objet d'une évaluation participative annuelle sur la base des objectifs de performance définis dans la convention.

## 5. Participation et origine

- La signature d'une convention de partenariat avec le Projet précisant les modalités de collaboration et le montant des frais statistiques négociés ;
- Ouverture d'un compte bancaire/IFP au profit de chaque producteur individuel et au profit de chaque AUE ;
- L'émission des bons d'achat nominatifs (au nom de chaque bénéficiaire) et spécifiques à chaque campagne et chaque subvention accordée par le projet (papier ou électronique);
- L'octroi éventuel d'un crédit de campagne au profit du Producteur à la demande de ce dernier pour compléter sa propre capacité d'achat ;
- Le paiement au fournisseur de la quote-part du Producteur (montant hors subvention/avance à la commande) par virement sur son compte bancaire. La convention financière signée entre l'UGP/MEADEN et une institution financière peut couvrir toutes les catégories de guichets et de modes de financement.

## 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions conformément au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

## 7. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse ci- dessous indiquée sous plis fermés en trois (3) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles, **au plus tard le 20 Octobre 2023 à 15h00, heure locale (ou 14h00 GMT)**, et portant la mention suivante :

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000029  
/AMI/IMINPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 18 Septembre 2023 RELATIF À LA SELECTION  
DES INSTITUTIONS FINANCIERES PARTENAIRES (IFP) DANS LE CADRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS  
DU PROJET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA BENOUE (VIVA Bénoué)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Composition du dossier

- La signature d'une convention de partenariat avec le Projet précisant les modalités de collaboration et le montant des frais statistiques négociés ;
- Ouverture d'un compte bancaire/IFP au profit de chaque producteur individuel et au profit de chaque AUE ;
- L'émission des bons d'achat nominatifs (au nom de chaque bénéficiaire) et spécifiques à chaque campagne et chaque subvention accordée par le projet (papier ou électronique);
- L'octroi éventuel d'un crédit de campagne au profit du Producteur à la demande de ce dernier pour compléter sa propre capacité d'achat ;
- Le paiement au fournisseur de la quote-part du Producteur (montant hors subvention/avance à la commande) par virement sur son compte bancaire. La convention financière signée entre l'UGP/MEADEN et une institution financière peut couvrir toutes les catégories de guichets et de modes de financement.

## 9. Critères d'évaluation

Les structures recherchées sont des institutions financières fiables et intéressées au financement de l'activité agricole satisfaisant aux critères suivants :

- Justifier d'un statut juridique d'Etablissement de microfinance (EMF) ou de banque commerciale.
- Être en conformité avec la réglementation ;
- Avoir au moins une expérience en matière de financement agricole et de bonnes performances commerciales et financières ;
- Indiquer les motivations à vouloir intervenir comme partenaire dans le Projet VIVA Bénoué
- Produire une stratégie d'intervention cohérente y relative.

## 10. Renseignements Complémentaires

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : [vivabeno](#)

1. L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse.

## 11. Evaluation et publication des resultats

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : [vivabeno](#)

1. L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse.

*GAROUA le 18 Septembre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**MAHAMAT HABIBOU**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de construction des ouvrages d'art pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Beng'o - Atong - Melane, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'aménée et Repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des enrochements ;
- La fourniture et mise en place des barbacanes ;
- La réalisation des fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- Les remblais contigus aux ouvrages ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La mise en œuvre du béton de propreté dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> et du béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 450 ;
- La réalisation de coffrages ordinaires ;
- La fourniture et mise en place des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques et d'exécution ;
- La fourniture et pose des entretoises IPE 300 ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;
- La fourniture et pose des panneaux de signalisation métalliques de type A ;
- La fourniture et pose des balises en béton armé préfabriqué ;
- Le maintien de la circulation ;
- La fourniture et application de peintures anticorrosive et à huile.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Beng'o - Atong - Melane	06	<b>60 110 000</b>

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Bengo'o - Atong - Melane	06	<b>60 110 000</b>

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 18/10/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 19/09/2023

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Bengo'o - Atong - Melane, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou.

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos - Exercices 2023 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	

Un million (1 000 000) de FCFA



Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 18/10/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;**
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**  
L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;  
Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins vingt millions (20 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**  
Une soumission timbrée et signée ;  
Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;  
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;  
Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;
- d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 RELATIF A LA MOBILISATION ET SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS DU PRIVE ET DU PUBLIC AUTOUR DES ENJEUX DE LA SECURITE ROUTIERE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023-2024MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports (MINT), Autorité contractante lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour **la mobilisation et sensibilisation des travailleurs du prive et du public autour des enjeux de la sécurité routière.**

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°004/AAMI/MINT /SG/DAG/SDDBM /SMAR/2023 du 28 avril 2023 pour la mise en œuvre du programme d'actions de prévention et de sécurité routières.

## 2. Consistance des prestations

Le contenu de ce projet se décline en plusieurs éléments :

- Constitution dans les villes du projet d'un fichier des structures publiques et privées dont les employés sont intéressés par la question du risque routier ;
- Identification et mobilisation des employés par rapport à l'insécurité sur la route du travail ou de l'école ;
- Réalisation d'une enquête auprès des travailleurs des structures identifiées sur les pratiques courantes en matière de circulation dans la localité ;
- Utilisation des résultats de l'enquête pour déterminer des notions de base dont les travailleurs auront besoin pour mieux percevoir les enjeux de la sécurité routière ;
- Elaboration sur la base des besoins identifiés d'un document de formation et de sensibilisation sur les questions de sécurité routière ;
- Organisation des ateliers de formation et de sensibilisation des travailleurs sur la sécurité routière.

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de trois cent millions (300 000 000) FCFA, soit :

- pour la tranche ferme : cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA
- pour la tranche conditionnelle: cent cinquante millions (150 000 000) francs CF.

## 4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué de quatre (04) lots et comporte deux (02) tranches chacune comme suit :

Lots	Tranche ferme		Tranche conditionnelle	
	Villes	Nombre de personnes à former	Villes	Nombre de personnes à former
Lot 1	Douala	50	Bafoussam	50
	Edéa	50	Foumban	50
	Nkongsamba			



Dschang





Lot 2	Yaoundé	50	Ebolowa	50
	Obala	50	Kribi	50
	Mbalmayo	50	Sangmélina	50
Lot 3	Garoua	50	Maroua	50
	Guider	50	Kousseri	50
	Poli	50	Mora	50
Lot 4	Ngaoundéré	50	Bertoua	50
	Banyo	50	Batouri	50
	Meiganga	50	Abong Mbang	50
		<b>600</b>		<b>600</b>

NB : Le démarrage des prestations de la tranche conditionnelle est subordonné à la réception des prestations de la tranche ferme par la Commission de Suivi et de Recette Technique et à un Ordre de Service de commencer les prestations signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service du marché.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	MERDOLF SARL	BP : 33 159 YDE/TEL : 677 75 26 33
2.	GREENFIELD GROUP SARL	BP : 35 160 YDE/TEL 699 55 86 41
3.	SIFCAM	BP : 8 324 YDE/TEL : 222 30 53 88
4.	WHITE DOVE SARL	BP : 3 774 YDE/TEL 679 28 23 86

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercices 2023 et 2024. Le budget prévisionnel de l'opération est de trois cent millions (300 000 000) FCFA, soit :

- pour la tranche ferme : cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA
- pour la tranche conditionnelle: cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA ;

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures et jours ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **150 000 (cent cinquante mille) francs CFA au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du DAO.**

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports, Service des Marchés, au plus tard **le 12/10/2023 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 RELATIF A LA MOBILISATION ET SENSIBILISATION DES TRAVAILLEURS DU PUBLIC AUTOUR DES ENJEUX DE LA SECURITE ROUTIERE.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

*Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12/10/2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois pour chaque tranche.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréé par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à :

N° DU LOT	MONTANT
1	1 480 000
2	1 520 000
3	1 520 000
4	1 480 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement défi

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/10/2023** à partir de 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Non présentation de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative
- Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne ;
- Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.
- Absence de l'enveloppe témoin (enveloppe D contenant une copie de l'offre financière).

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	03 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail	10 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45points.
6	Moyen logistique	12 points
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées

techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: **Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/ 100.**

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/SG/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERE DANS L'ARRODISSEMENT DE NGAOUNDERE 3ÈME(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>. Autorité contractante lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la prévention et de la sécurité routière dans l'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>

## 2. Consistance des prestations

La consistance de la mission, comprend ;

- L'identification et la reconnaissance de toutes les zones fortement peuplées dans les villes concernées ;
- La catégorisation desdites zones par leur niveau de risque d'accidents qu'ils encourent ;
- La sensibilisation dans toutes les zones identifiées à travers l'affichage et la distribution des supports de messages de prévention routière et les conseils en matière de sécurité routière ;
- La sélection d'un échantillon de zones en fonction de leur niveau de risque aux accidents de la route et à raison du nombre de zones indiquées dans le tableau ci-dessus, pour l'organisation des journées éducatives à la sécurité routière ;
- L'élaboration, en liaison avec les responsables des zones retenues, d'un programme d'organisation des journées éducatives, à l'attention des résidents ;
- L'organisation des campagnes proprement dites, consistant en des causeries éducatives publiques dans chaque zone retenue ;
- La formation d'un certain nombre de responsables des zones retenues (chefs de quartiers/blocs/cantons, présidents d'associations) en qualité de pairs éducateurs et pairs sensibilisateurs à travers des ateliers de développement des capacités sur les notions de sécurité routière.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 (vingt millions) francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financé par le Fonds Routier, Exercice . 2023

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>, Tel. (237) 696 08 97 15.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup> dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable auprès du Receveur Municipal au titre des frais d'acquisition du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup> au plus tard **le 12 OCT 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/SG/2023  
DU 15 SEPT 2023 RELATIF A LA PREVENTION ET DE LA SECURITE ROUTIERE DANS L'ARRODISSEMENT DE  
NGAOUNDERE 3<sup>ème</sup>  
'A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".*

## 9. Delai de Livraison

### DUREE D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréé par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à : **400 000 (quatre cent mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 12 OCT 2023 à partir de 15 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui

sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 13. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- Non présentation de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.

- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

## 2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	03 points
2	Expérience du Soumissionnaire dans une activité similaire	40 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points
4	Méthodologie et plan de travail	10 points
5	Compétence du personnel clé pour la mission	25 points
6	Moyen logistique	12 points
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût ; note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : **Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.**

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Générale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3<sup>ème</sup>.

NGAOUNDERE le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

**MOHAMADOU BASSIROU**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/203 POUR LA CAMPAGNE DE RECYCLAGE DES CONDUCTEURS DE TAXIS DANS LES GRANDES VILLES DU CAMEROUN FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES : 2023 ET 2024**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour la Campagne de recyclage des conducteurs de taxis dans les grandes villes du Cameroun . Le présent Appel D'offres fait suite à l'Appel à manifestation d'intérêt N°004/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 28 avril 2023.

**2. Consistance des prestations**

La mission est constituée d'un lot unique qui regroupe les villes de Yaoundé, Douala, Buea, Limbe et Bafoussam.

N°	Ville	Nombre d'ateliers	Nombre de conducteurs à sensibiliser
1	Yaoundé	6	300
2	Douala	6	300
3	Bafoussam	2	100
4	Limbe	1	50
5	Buea	1	50
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>800</b>

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera à :

- identifier les associations et syndicats de conducteurs de taxis urbains et périurbains formellement installées et en dresser le profil ;
- Identifier les leaders associatifs et syndicaux intéressés par un renforcement des capacités de gestion de leurs membres sur le plan professionnel et sur le plan citoyen ;
- Identifier au travers de ces associations, et par d'autres approches jugées efficaces, des conducteurs de taxis intéressés par un recyclage et un renforcement des capacités en matière de conduite préventive ;
- Évaluer les capacités de tous ces acteurs des transports urbains en matière de conduite et d'attitudes professionnelles et citoyennes, et en déduire des thèmes pertinents de recyclage et de sensibilisation ;
- Élaborer un document de référence du recyclage et de la sensibilisation des conducteurs de taxis urbains et périurbains au Cameroun ;
- Proposer un plan de recyclage des conducteurs de taxis dans les localités du projet ;
- Organiser des séminaires-ateliers d'environ 50 participants chacun dans les villes indiquées dans les présents termes de référence ;
- Concevoir et réaliser des attributs de distinction pour les conducteurs recyclés.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent millions (**200 000 000**) Francs CFA :



La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	MERDOLF SARL	BP : 33 159 YDE/TEL : 677 75 26 33
2.	GREENFIELD GROUP SARL	BP : 35 160 YDE/TEL 699 55 86 41
3.	SIFCAM	BP : 8 324 YDE/TEL : 222 30 53 88
	WHITE DOVE SARL	BP : 3 774 YDE/TEL 679 28 23 86

*NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.*

## 5. Financement

La Campagne de recyclage des conducteurs de taxis dans les grandes villes du Cameroun, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget du Fonds Routier, exercices 2023-2024,

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **100 000 (cent mille) francs CFA au compte du Trésor Public.**

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120 , au plus tard **le 12/10/2023 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 15/09/2023 POUR CAMPAGNES DE RECYCLAGE DES CONDUCTEURS DE TAXIS DANS LES GRANDES VILLES DU CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12/10/2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date limite de dépôt des offres d'un montant de quatre millions (4 000 000) Francs CFA.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **12/10/2023 à 14 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture de l'offre administrative ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne;
- Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.
- Absence de l'enveloppe témoin (enveloppe D contenant une copie de l'offre financière).

### Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail et planification	10points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	30points.
6	Moyen matériel et logistique	10
7	Capacité de préfinancement	5
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement

JDM N° 2896 DU 19 Septembre 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 123/221

20/09/2023



non qualifiées et ne pourront accéder à l'analyse financière.

### 13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : Note finale =  $(80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100$ .

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19/09/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA DIGUE D'ELONE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS, SUR LE TRONÇON NDELLE-NYAMVOUDOU DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des ouvrages d'art pour l'Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de traitement de la digue d'Elone et d'aménagement des accès, sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Les purges ;
- La mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires ;
- La mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- La construction de dalot en béton armé et de têtes de dalot en béton armé ;
- La réfection du platelage en bois ;
- La réalisation des études géotechniques et d'exécution.

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Traitement de la digue d'Elone et d'aménagement des accès	06	<b>42 700 000</b>

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 18/10/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 25/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 19/09/2023

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de traitement de la digue d'Elone et d'aménagement des accès, sur le tronçon Ndelle-Nyamvoudou dans la Commune d'Ayos.

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Sept cent mille (700 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 18/10/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;  
L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;  
Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quatorze millions (14 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :  
Une soumission timbrée et signée ;  
Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;  
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;  
Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;
- d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE DE MVENGUE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/PU/CM/CIPM/ 2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE L'ECLAIRAGE ET L'AMENAGEMENT DE VOIE D'ACCES A L'HÔTEL MUNICIPAL DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

l'exercice 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à énergie solaire, l'éclairage public par lampadaires solaire et l'aménagement de la voie d'accès à l'hôtel municipal dans la Commune de MVENGUE, Département de l'OCEAN, Région du Sud.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, concernant tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et comprennent notamment :

- Mobilisation du chantier et études ;
- Réalisation d'un forage productif (débit ? 2 m<sup>3</sup>/h),
- Construction d'un réservoir carré de stockage en BA (volume= 7.5m<sup>3</sup> et hauteur=9m sous radier) et du local technique;
- F et P des lampadaires solaires ;
- F et P d'un groupe électrogène de 25 kva avec inverseur ;
- Aménagement de 200ml de route en terre à l'entrée de l'hôtel ;
- Prestations diverses.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des réseaux en eau potable sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de quarante-huit millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (48 999 825) de Francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises retenues sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Fond Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023, pour un coût estimatif total de quarante-huit millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille huit cent vingt-cinq (48 999 825) de Francs CFA.

### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Services des Marché publics, de la Commune de MVENGUE ou site [www.armp.org](http://www.armp.org).

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de MVENGUE (Services des Marchés publics), dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de MVENGUE

## 8. Remises des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des marchés publics de la Mairie de MVENGUE **au plus tard le 10/10/2023 à 12 H00** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°11/AONO/PU/CM/CIPM/ 2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE L'ECLAIRAGE ET L'AMENAGEMENT DE VOIE D'ACCES A L'HÔTEL MUNICIPAL DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas reçues.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois soit 120 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 979 996 (neuf cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 10/10/2023 à 13 h 00** précises à la salle de délibération de la Mairie à MVENGUE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

a) Absence de caution ;

b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ; c) Pièce falsifiée ou non authentique.

d) Des preuves d'acceptation du marché (CCAP, CCTP, CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière page). La non production de ces preuves d'acceptation du marché entraînera la **Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 33 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation générale sur 3 critères ;

b) Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 1 critère

c) Références de l'entreprise sur 1 critère

d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 6 critères ;

e) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;

f) La méthodologie d'exécution sur 11 critères ;

g) Preuves d'acceptation des conditions du marché sur 3 critères

## 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MVENGUE (Service des marchés publics)

*MVENGUE le 12 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**AMBASSA Théodore**

## COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CIPM/2023 DU 15/09/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN (01)LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAVAMI LOT I AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE OURO MALLOUM LOT 2,REGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023,le Maire lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour LA Construction d'un (01)logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré de Mayami lot 1 et au Centre de Santé Intégré de Ouro Malloum lot2,,Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux,objet du présent Appel d'OI,comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif,notamment:

La consistance des travaux se présente comme suit ;

Travaux préparatoires et études

Terrassements et implantation

Fondations

Maçonnerie-Elévations-Enduits

Couverture et charpente-plafond

Menuiseries bois métalliques

Plomberie sanitaire

Electricité

Peinture

VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions(20 CDD 000)Francs CFA toutes taxes comprises par lot.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux(02)lots.

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du

bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

### 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP du MINSANTE,Exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA, payable à la recette de la Commune

**9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire au plus tard le 09/10/2023. à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°14/AONO/CIPM/2023 DU 15/09/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIFA LA**  
CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAVAMI LOT 1 ET  
AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE OURO MALLOUM LOT 2,REGION DU NORD  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois par lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille(400 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de la validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,

notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 09/10/2023 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés d

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

- 1ère étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

**14.1. Principaux critères éliminatoires:**

## 14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution desoumission à l'ouverture

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif

## 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 36 ou sur 52 soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné demarché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

## 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU et DQE
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

## 14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentiels

jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (7000000) sept millions Francs CFA par lot sur 7 critères;
- Consentement aux clauses à caractères administratifs et techniques sur 2 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 36 sur 52 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué

GASHIGA le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

**ABDOURAHMANOU OUMAROU**

## COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°03/ACNO/CIPM/2023 DU15/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS  
EN MOBILIERS ET MATERIELS AU CENTREMULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES .REGION  
DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire lance un Avis de Demande de Cotation relative à la fourniture la fourniture des équipements en mobiliers et matériels au centre multifonctionnel de promotion des jeunes ,Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture la fourniture des équipements en mobiliers et matériels au centre multifonctionnel de promotion des jeunes , Région du Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment:

Le matériel pédagogique ;  
Le matériel d'hygiène et salubrité ;  
Le matériel pharmaceutique ;  
Le matériel de sport .

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de dix millions(10000 000)FCFA.

### 4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en un(01)Lot.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture et l'installation du matériel didactique et équipement divers, installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par BIP Ministère de la Jeunesse et l'Education Civique,  
Exercice 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire dès Publication de l'avis de Consultation.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis de Consultation.

Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille(30000)francs CFA, payable à la recette municipale

**9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire au plus tard le 09/10/2023 à 10 heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°02/ACNO/CIPM/2023 DU  
15/09/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MOBILIERS ET  
MATERIELS AU CENTRE  
MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES ,REGION DU NORD.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et l'installation du matériel objet de la présente Demande de Cotation est d'un(01)mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de deux cent mille(200 000)francs CFA et valable pendant une période de trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.  
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le 09/10/2023 à 11 heures dans la salle de la Commission en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.  
Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée(HTVA)et toutes taxes comprises(TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence de la caution desoumission ;
- Absence ou Non-conformité après48h d'une pièce du dossier administratif;
- Offrefinancière incomplète(absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatifet estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis(70%)soit 06 oui sur08;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pasabandonné de marché au cours des trois(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

### 14.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire(oui/non)qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la

Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous:

Présentation générale de l'Offre.

Références de l'Entreprise ;

Délai de livraison;

Capacité de financement de l'entreprise d'au moins(3 500 000)trois millions cinq cent mille Francs CFA;

La disponibilité du matériel etdes équipements de livraison(véhicule de livraison);

Respect des descriptions techniques ;

Présence du prospectus du matériel ;

Preuves d'acceptation du contrat: Le projet de Lettre-Commande, paraphé surchaque page, et avec,à la fin du document,la

date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins70% soit 06 oui sur08 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-dlsante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au

soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué.

*GASHIGA le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**ABDOURAHMANOU OUMAROU**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 18  
SEPTEMBRE 2023.POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE  
L'ELABORATION D'UN PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES ET D'UN PLAN DE REPRISE SUR  
INCIDENT IT DU FEICOM – EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La modernisation de la gestion du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) est depuis plusieurs années, un des objectifs majeurs inscrits dans les différents documents de planification de l'organisme. En effet, à la suite de plusieurs audits institutionnels, des recommandations fortes avaient été faites à l'équipe de gestion du FEICOM dans ce sens. En vue d'y apporter des solutions, l'organisme a procédé à plusieurs innovations notamment les Systèmes de Management de la Qualité et Environnemental, le Contrôle de Gestion, l'Audit Interne et l'Approche Risques.

Au niveau du Système d'Information (SI), plusieurs outils ont été déployés dès 2015 : l'ERP (Enterprise Ressources Planning) baptisé Axiome Solution FEICOM (ASOFEI), l'interconnexion de la Direction Générale avec les Agences Régionales, la téléphonie IP, la messagerie collaborative, etc.

Dans le souci de garantir la continuité des activités fortement dépendantes de son Système d'Information majoritairement digitalisé, il devient urgent pour le FEICOM de se doter d'un plan de continuité de l'ensemble de ses activités (PCA), afin de garantir la non interruption de ces dernières, celles-ci étant génératrices de valeurs. Le Plan de Reprise sur l'Incident (PRI) qui accompagne le premier, permettra à l'organisme de définir des actions de relance progressive des services informatiques en tenant compte de leur criticité et de nombreux paramètres techniques été organisationnels.

En vue d'y parvenir, le FEICOM a commencé par une étude lui permettant d'évaluer l'impact actuel de la digitalisation sur son fonctionnement. Cette approche offre l'avantage de donner à l'organisme une meilleure visibilité sur le rapport entre les processus métiers et les outils numériques qui les porte, de plus l'impact il identifie différents scénarios de risques et leur impact sur l'organisme en cas crise ou de sinistre. Ces éléments servent d'entrée au processus d'élaboration du PCA/PRI.

Cette étude préalable étant faite, le FEICOM souhaiterait passer à l'étape suivante relative à l'élaboration des outils cités supra. Dans ce sens, il est envisagé le recrutement d'un cabinet d'experts spécialisés en la matière pour accompagner l'organisme dans cette phase du projet.

## 2. Objet

A travers l'élaboration d'un plan de continuité d'activité (PCA) et d'un Plan de Reprise sur Incident (PRI), le FEICOM a pour objectif de décliner une stratégie et un ensemble des dispositions pour garantir la reprise et la continuité de ses activités à la suite d'un sinistre ou d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal. La finalité ici étant de réduire au maximum l'impact d'une crise liée au SI sur la mise en œuvre des Missions de l'organisme. Ceci peut se traduire par les objectifs spécifiques suivants:

- Optimiser la cartographie des risques IT existantes ;
- Identifier et formaliser les besoins en continuité des différents processus et activités ;
- Définir une stratégie de continuité des services et de reprise ;
- Proposer un ensemble d'outils et de procédures visant à garantir, en cas de sinistre, la disponibilité des activités majeures du FEICOM ;
- Proposer un ensemble d'outils et de procédures à suivre afin de redémarrer le système informatique dans les meilleurs délais, et avec le minimum de perte de données, suite à un sinistre.

### 3. Consistance des prestations

D'un point de vue opérationnel, les résultats suivants sont attendus de la mise en place du présent projet.

**Un meilleur alignement du SI sur les éléments de contexte de l'organisme** : par la description des objectifs et des obligations de l'entreprise, dont va découler la liste des activités essentielles pour les accomplir. Cette liste s'accompagne des différents processus nécessaires au fonctionnement desdites activités.

**Une approche méthodologique et structurée de réponse aux risques les plus critiques** : le PCA/PRI permet d'identifier quels sont les risques les plus graves pour la continuité des activités essentielles, accompagnés de plusieurs scénarios quant à leur survenance.

**L'identification des rôles et responsabilités en cas de crise** : le PCA/PRI met en place une organisation qui identifie les différentes personnes responsables, leur rôle et les procédures de la mise en œuvre du PCA, accompagnés des moyens associés pour pouvoir l'exécuter.

**Une meilleure gestion de crise** : l'opérationnalisation du PCA/PRI permet de définir les procédures de détection d'incident, de qualification, d'escalade, d'alerte, de mobilisation ou encore d'activation de la cellule de crise ainsi que des seuils de déclenchement des mesures du PCA et la communication associée.

**La maintenance opérationnelle du PCA/PRI permet de maintenir l'entreprise en éveil.**

Au niveau stratégique, la mise en place d'un PCA/PRI contribuera à la performance du FEICOM à plus d'un titre :

**Au niveau financier** : le maintien des résultats financiers, l'anticipation de nouvelles dépenses induites par les crises ;

**Au niveau de la relation client** : le maintien de la confiance des clients et des partenaires, ainsi que des donneurs d'ordres et autres parties intéressées ;

**Au niveau de la conformité** : le respect des obligations légales ou contractuelles ;

**Au niveau de l'image et de la responsabilité** : le PCA/PRI est une preuve de bonne gouvernance qui va accroître la visibilité de l'organisme et maintenir la confiance auprès des parties prenantes.

### 4. Période d'exécution

La présente mission devra être exécutée dans un délai de soixante (60) jours calendaires

Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période. Les rapports provisoires seront produits et validés dans les sept (07) jours suivant la réception et le rapport final dans les quatorze (14) jours maximums.

### 5. Participation et origine

Les candidats postulants doivent réunir les conditions suivantes :

Avoir une structure agréée dans les domaines suivants :

Gouvernance de la sécurité des Systèmes d'Information ;

Système de management de la continuité d'activité ;

Avoir une expérience confirmée de cinq (05) ans au moins dans l'élaboration de manuels de procédures ;

Justifier d'une bonne expérience et de connaissances avérées sur le FEICOM ;

Justifier d'une bonne expérience en matière de missions d'élaboration de manuel de continuité d'activité ;

Justifier des qualifications avérées (au minimum bac +5) en management des organisations, gestion des systèmes d'information, administration des entreprises, ou tout autre diplôme équivalent (produire CV du personnel affecté à la mission) ;

Justifier de compétences avérées (formation et mise en application) dans la maîtrise de la norme ISO 22301 (ou d'une norme similaire actuelle) et d'aptitudes à diagnostiquer les systèmes d'information

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023.

### 7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq (05) exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé et scellé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **06 octobre 2023 à 10 heures**, avec la mention suivante :

### 8. Composition du dossier

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- Un plan de localisation timbré signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit.

*\* NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :

a) Chaque Consultant fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins de cinq (05) ans dans l'élaboration de manuels de procédures au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- Une note présentant sa méthodologie, son calendrier et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)
- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une attestation de présentation de l'original des diplômes ;

## 8. CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
<b>PRESENTATION GENERALE</b>	Format	1,5 pts	<b>05 pts</b>
	Respect de l'ordre des pièces	1,5 pts	
	Intercalaires	2 pts	
<b>COMPREHENSION DE LA MISSION</b>	*Bonne compréhension	15 pts	<b>15 pts</b>
	*Compréhension Moyenne	5 pts	
	*Faible compréhension	1 pt	
	(au moins 3 observations)		

<b>METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES PRESTATIONS</b>	Méthodologie d'intervention :  *Bonne (12 pts)  *Moyenne (08 pts)  * Faible (05 pts)	12 pts	<b>20 pts</b>
	Planning d'exécution conforme à la méthodologie :  *Bonne (08 pts)  *Moyenne (5 pts)  *Faible (02 Pts)	8 pts	
<b>EXPERIENCE DU Consultant (Références du Consultant Qualification et Compétences)</b>	Justifier d'un contrat d'au moins égal ou supérieur à dix millions (10 000 000) francs CFA.  Justifier la Certification ISO 22301 ou similaire ;	13 pts	<b>25 pts</b>
		12 pts	
	-Justifier de deux (02) contrats au cours des cinq (05) dernières années	12 pts	<b>30pts</b>
	-Diplômes certifiés plus CV signé et daté	3 pts	
-Au moins cinq (05) ans d'expérience dans les prestations similaires	15 pts		
<b>Logistique</b>	<u>Ordinateurs</u> :		<b>05 pts</b>
	*02 ordinateurs portables	2 pts	
	*pièces justificatives d'achat	1 pt	
	<u>Imprimante</u> :		
*01 imprimante	1 pt		
*pièce justificative d'achat	1 pt		
<b>TOTAL</b>			<b>100 pts</b>

Seules les offres techniques ayant obtenu 75 points ou plus des points ouvriront droit à l'examen des offres financières.

## 9. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 75% ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

### 6.2 Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Compréhension de la mission ;
- c) Références du Consultant pour des missions similaires ;
- d) Qualifications et compétences du Consultant ;
- e) Méthodologie d'exécution des prestations ;
- f) Moyens logistiques.

## 10. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11, Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM

Quartier Mimboman BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4<sup>ème</sup>

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

## 11. Evaluation et publication des resultats

L'atteinte des objectifs cités plus haut, se fera par la mise en œuvre d'actions spécifiques, matérialisée par la fourniture de livrable à chacune des étapes.

Ces actions pourraient se présenter en deux principales étapes que sont l'élaboration du plan de continuité de l'activité (PCA) et l'élaboration du plan de reprise sur incident (PRI).

● #
● ETAPE 1 : Plan de Continuité de l'Activité (PCA)
● 1
● 2
● 3
● 4
● ETAPE 2 : Plan de Reprise sur Incident (PRI)

● 5

● 6

● 7

*YAOUNDE le 18 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE ROULEAUX A PICOT (SPICKED CYLINDER) POUR NETTOYEURS INCLINES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture de deux (02) lots rouleaux à picot (Spicked Cylinder) pour nettoyeurs inclinés** .

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentappel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de rouleaux à picot (Spicked Cylinder) pour nettoyeurs inclinés

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **135 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **165 000 000 FCFA** pour le lot 2.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

**Lot N° 1 : fourniture rouleaux à picots pour nettoyeur 96 pouce;**

**Lot N° 2 : fourniture rouleaux à picots pour nettoyeur 144 pouce;**

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

## 6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19, ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala, Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 31/10/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua dans un délai de **120** jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 700 000 FCFA** pour le lot 1, et à **3 300 000 FCFA** pour le lot 2, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 31/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

**Critères éliminatoires :**

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence des documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

**Lot N°1 : fourniture rouleaux à picots pour nettoyeur 96 pouce**

N°	Désignation
1	Rouleaux à picots pour nettoyeur 96" (Spicked Cylinder) Ref 509877 ou équivalent

**Lot N° 2 : fourniture rouleaux à picots pour nettoyeur 144 pouce**

N°	Désignation complète
1	Rouleaux à picots de commande pour nettoyeur 144" diamètre arbre 2pouce 15/16 (Spicked Cylinder) Ref 810133 ou équivalent
2	Rouleaux à picots de commande pour nettoyeur 144" diamètre arbre 2pouce 15/16 (Spicked Cylinder) Ref 842210 ou équivalent

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou d'un distributeur agréé

en original (joindre la copie de la convention d'accord du distributeur le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché. (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

## Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financière .....oui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

## Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 15 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOURRAIN Henri Pierre**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°059/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS ADMINISTRATIFS DANS LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS À TRAVERS LA VILLE DE DOUALA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et supervision des travaux d'entretien des bâtiments administratifs à travers la ville de Douala

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **quarante millions (40 000 000) FCFA**,

### 4. Allotissement

La prestation est constituée d'un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques Camerounais.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n°610108.

Le coût prévisionnel de l'opération tout taxes comprises à l'issue des études préalables est de : **quarante millions (40 000 000) francs CFA**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : [villededouala@yahoo.fr](mailto:villededouala@yahoo.fr)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, sur présentation d'un reçu du versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le 19 OCTOBRE 2023 à **Douze (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence**  
**N°059/AONO/CUD/CIPM N°01/2023 Du 18 SEPTEMBRE 2023**  
**RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS**  
**ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- L'enveloppe D contenant l'offre financière témoin (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de douze (12) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit cent (800 000) mille FCFA**, établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution à l'ouverture des plis entraîne la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19 OCTOBRE 2023 à treize (13) heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;

### 15-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience pertinente du BET pour la mission	20
2	Qualité technique de l'offre	20
3	Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50
4	Moyens techniques et matériels du BET	10
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.**

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt** jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : [villededouala@yahoo.fr](mailto:villededouala@yahoo.fr)**, au plus tard **quatorze (14)** jours avant la date de dépôt des offres

### Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 31/08/2023 RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA « GESTION ÉLECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International ouvert pour la fourniture et l'implémentation d'une solution permettant la dématérialisation des processus des systèmes de management des normes ISO mises en place au Port Autonome de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente mission seront réalisées selon les phases suivantes :

- Etude-diagnostic ;
- Acquisition et implémentation de la solution ;
- Sensibilisation et formation ;
- Accompagnement à la prise en main de la solution ;
- Validation du logiciel.

les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce 4).

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de deux cent millions (**200 000 000**) **TTC F CFA**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Ouvert est réservée aux Cabinets nationaux et internationaux spécialisés dans la fourniture et l'implémentation des solutions intégrées

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2023 et suivants, et sur la ligne budgétaire n° 3106006.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics / Service de la Préparation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics du PAD, Service de la Préparation des Marchés des Approvisionnements et Services, sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 07/11/2023 à **12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 025/AOIO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 31/08/2023  
RELATIF LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION DES SOLUTIONS POUR LA DEMATERIALISATION DES  
PROCESSUS DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DES NORMES ISO DU PORT AUTONOME DE DOUALA «  
GESTION ELECTRONIQUE DES SYSTEMES MANAGEMENT ISO DU PAD »  
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de dix-huit (18) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 08 du DAO, d'un montant de **quatre millions (4.000.000) FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le 07/11/2023 à **13 heures** à la Division des Marchés, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères Eliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité des pièces Administratives après le délai de 48 h;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et/ou dans le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

### Critères Essentiels



L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

<b>CRITERES</b>	<b>NOTE</b>
Présentation du dossier	02 pts
Références du soumissionnaire	40 pts
Qualifications et expérience du personnel clé	43 pts
Méthodologie, Organisation et Planning	15 pts
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Evaluation des offres financières

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

$$\text{NF} = 100 \times (\text{Cout de la proposition financière la moins disante} / \text{Cout de la proposition financière considérée})$$

**NF** étant la **note financière**.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

### **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante.

La **Note Globale (NG)** d'une proposition sera obtenue par pondération de la **Note Technique (NT)** et de la **Note Financière (NF)** selon la formule suivante :

$$\text{NG} = (\text{NT} \times 80\%) + (\text{NF} \times 20\%)$$

### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division de l'Audit et Qualité du PAD, sis dans l'enceinte de l'ex Direction Technique du PAD du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Email : pad@pad.com

#### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

Email : pad@pad.com

DOUALA le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO'O Cyrus**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS DE LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN QUATRE (04) LOTS, POUR LE COMPTE DU PADFA II.**

## FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le PADFA II envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « **relatif à la réalisation des travaux de construction de sept (07) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs de latrines de deux (02) cabines dans la Région de l'Extrême-Nord, en quatre (04) lots, pour le compte du PADFA II** »

### 2. Consistance des prestations

Lot 1, 2, 3, 4 : Chaque site sera constitué d'un magasin de stockage de production ou de semences, des infrastructures annexes (Hangar, bloc toilette, bloc administratif et aire de séchage), assainissement et VRD.

Les corps d'état qui font objet de réalisation sont :

LOT 100 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES ;

LOT 200 : FONDATIONS ;

LOT 300 : MAÇONNERIE ET ÉLÉVATION ;

LOT 400 : CHÂRPENTE, COUVERTURE ET PLAFONDS ;

LOT 500 : MENUISERIE ALU, BOIS ET MÉTALLIQUE

LOT 600 : ÉLECTRICITÉ ;

LOT 700 : ENDUIT ET REVÊTEMENT ;

LOT 800 : PEINTURE ;

LOT 900 : ASSAINISSEMENT ET VRD ;

LOT 1000 : PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL

### 3. Allotissement

Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en (04) quatre lots tel que présentés dans le tableau ci-dessous.

LOTS	COOPERATIVES BENEFCIAIRES	LOCALITÉS
<b>Lot 1</b> : Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage, dont un magasin de stockage de semences de riz d'une capacité de 100 tonnes (MS_S 1) dans la localité de Doumka et un magasin de stockage du paddy d'une capacité de 300 tonnes (MSP 2) dans la localité de Lheke ; Arrondissement de Yagoua, Département du Mayo- Danay, Région de l' Extrême-Nord.	DJOKDJAFNA	Yagoua/Doumka
	KAIKARA	Yagoua/Lheké

<b>Lot 2 :</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage de riz paddy, dont un magasin d'une capacité de 500 tonnes (MS_P 3) dans la localité de Touloum et un magasin d'une capacité de 100 tonnes (MS_P1) dans la localité de Foua-kapbuo ; Départements du Mayo-Kani et du Mayo-Danay, Région de L'Extrême-Nord	PRPAP	Touloum
	BARACK OBAMA	Yagoua/ Foua-Kapbuo
<b>Lot 3 :</b> Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage de riz paddy de capacité de 300 tonnes (MS-P2) dans le localité de Kaikai, Arrondissement de Kaikai, Département du Mayo-Danay, Région de L'Extrême-Nord	PROSAK	Kaikai
<b>Lot 4 :</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage, dont un magasin de stockage de semences de riz d'une capacité de 300 tonnes (MS-S2) dans la localité de Kaou et un magasin de stockage de riz paddy d'une capacité 100 tonnes (MS-P1) dans la localité de Hiri, Arrondissement de Vélé, Département du Mayo -Danay, Région de l' Extrême-Nord	TAPAÏTOUAYA SEMENCIERE	Vélé/Kaou
	TAPAÏTOUAYA DE YAHLOCKA	Vélé/Hiri

NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

#### 4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

#### 5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **Deux cent mille (200 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en **espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

#### 6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique format PDF (joindre également un format Word de l'offre financière) desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : **+237 222 20 74 44**. E-mail [padfacameroun@padfa.net](mailto:padfacameroun@padfa.net) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net) sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés du PADFA II au plus tard le **19 Octobre 2023 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention suivante :

*« Travaux des de construction de sept (07) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la Région de l'Extrême-Nord, en quatre (04) lots, pour le compte du PADFA II  
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

N.B. : - Les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées ;  
- Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

#### 7. Délai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de **six (06) mois** pour chaque lot. Elle prend effet dès notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

#### 8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission par lot d'un montant de :

<b>LOTS</b>	<b>Montant Caution de Soumission (FCFA)</b>
Lot 1 :	2 200 000
Lot 2:	2 800 000
Lot 3 :	1 500 000
Lot 4 :	2 270 000

Ladite caution de soumission sera délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI. Veuillez noter qu'une séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, dans la Section II du dossier.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **19 Octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par un

## 10. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Il s'agit notamment :

#### Portant sur les pièces administratives

- § Absence de la caution de soumission ;
- § Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- § Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- § **Portant sur l'Offre technique** : Non satisfaction d'au moins 31 oui sur 38 sous critères essentiels pour les lots à deux (02) sites ;
- § **Portant sur l'Offre financière** : Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter le marché.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur **38 sous critères essentiels pour les lots à deux (02) sites et 19 sous critères essentiels pour les lots à un (01) site** ;

- a) Personnels clés sur **25 sous critères** pour les lots à deux (02) sites et **19 sous critères** pour les lots à un (01) site ;
- b) Moyens matériels de l'entreprise sur **02 sous critères** ;
- c) Expériences sur **02 sous critères** ;
- d) Proposition technique sur **02 sous critères** ;
- e) Conditions d'acceptation du marché sur **02 sous critères** ;
- f) Capacité financière et chiffre d'affaire sur **01 Sous Critère** ;
- g) Présentation générale de l'offre sur **04 sous critères**.

## 11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

Une entreprise ou groupement d'entreprises sera sélectionné, conformément au Guide pratique de passation des marchés publics.

Le processus d'Appel d'Offres comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures; il sera

*NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 2 lots.*

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une **durée de cent-vingt-jours (120) jours** à la date limite fixée.

Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite.



# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/FEICOM/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA IMPUTATION : « 22-01-10, AUTRES CONSTRUCTIONS »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance une Consultation pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale Du FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA

## 2. Consistance des prestations

La présente étude a pour objectif d'inventorier et décrire les impacts du projet de construction de l'immeuble devant abriter les services Du FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA sur l'environnement, et de prescrire des mesures d'atténuation et d'optimisation à mettre en œuvre lors de la mise en exécution du projet. Elle permettra de garantir que les préoccupations liées à l'environnement biologique, physique et socioéconomique sont prises en compte dans les différentes opérations du projet.

De manière spécifique, il est question de :

- Inventorier et décrire les impacts environnementaux, socioéconomiques et culturels du projet ;
- Proposer des mesures d'optimisation pour les impacts positifs ;
- Proposer les mesures d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs ;
- Proposer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale intégrant une estimation des dépenses relatives à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales prescrites ;
- Identifier s'il y a lieu la population concernée par le déplacement physique ou économique et rappeler les étapes d'identification, d'évaluation des biens ou des pertes de revenus, l'évaluation de la compensation et le suivi-évaluation des actions de compensation conformément à la réglementation nationale et aux directives de la Banque Mondiale.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est réparti est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée, à égalité de conditions, aux bureaux d'études agréés par le MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ayant été retenus dans le cadre de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°004/ASMI/FEICOM/DG/2023 du 16 février 2023 pour la pré-qualification de bureaux d'études en vue de de la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale Du FEICOM POUR LE NORD-OUEST A BAMENDA.

N°	BUREAUX D'ETUDES	ADRESSE
01	GPT BONUS CONSULTING AND LCA SARL	BP 15343 Douala / Tel : 699 941 757 / 677 444 071
02	Unité de Recherche et d'Appui au Développement (URAD)	BP 3760 Yaoundé / Tel : 677 053 053 / 698 760 473
03	INTEGC BP 11088	BP 11088 Yaoundé / Tel : 222 220 216 / 699 924 895

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2023, Imputation : « 22-01-10, Autres constructions ».

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718 Yaoundé, 381, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille Francs CFA (40.000).

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres bien que transmis aux entreprises retenues, doit se faire enregistrer dans le registre des offres, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718 Yaoundé, 381, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille Francs CFA (40.000).

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, 381, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, au plus tard le **24 octobre 2023 à 13 heures** et devront porter la mention suivante :

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet de la présente Consultation est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de quatre cent mille

(400 000) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et acquittée à la main. L'absence de ce cautionnement entraînera le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautionnements de soumission**

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM aura lieu le **24 octobre 2023 à 14 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4561.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle de réunions, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;

Absence du cautionnement de soumission, conformément à la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de la présentation d'une attestation d'accréditation délivrée par le MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Offre technique inférieure à 80%.

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé à toutes les pages et signé à la dernière précédée de la mention « lu et accepté », avec nom, tampon et qualité du signataire)

### Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Compréhension de la mission (observations sur les TDR, organisation, méthodologie d'exécution des prestations et planning de réalisation)

Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;

Expérience du Cabinet dans les missions similaires.

### **Méthode de sélection du consultant**

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financiers (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :  $S = St \times T + Sf \times P$ .

Dans le cadre du présent Appel d'Offres,  $T = 0,7$  et  $P = 0,3$ .

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 70 points sur 100.

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements), sis à l'ancien siège, BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 22 27 28 ; Fax 222 23 17 59,; Fax 222 23 17 59, poste 217 et porte 11 dès publication de la présente consultation.

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 007/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/23 EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES –PHASE II (PADFA II).**

## **FINANCEMENT**

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**

Le PADFA II envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché relatif à « **la réalisation des travaux d'aménagement de 150 ha nets de périmètres irrigués rizicoles dans l'arrondissement de KAIKAI pour le compte du PADFA II** ».

## 2. Consistance des prestations

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("les soumissionnaires") à faire parvenir, sous pli cacheté, leurs offres concernant l'exécution et l'achèvement **des travaux d'aménagement de 150 ha nets de périmètres irrigués rizicoles dans l'arrondissement de KAIKAI pour le compte du PADFA II**, travaux faisant l'objet, dans le cadre dudit Appel d'Offres, d'un contrat à prix unitaire établi sur la base du devis quantitatif. Ces travaux comprennent les activités suivantes :

- **Pour le Lot 1 : Réalisation des travaux d'aménagement de 90 ha nets de périmètres irrigués à DJAFGA AGOMSOU**

- Installation et repli du matériel ; Études d'exécution ; Plans de récolement y compris les documents photographiques et le film du chantier ; Formation des bénéficiaires ; Travaux de réhabilitation de l'ouvrage de prise (démolition de l'existant et remplacement par un ouvrage de prise dans le même emplacement, calé à la cote 317,05m) ; Aménagement d'un canal de prise, en moellons, en amont de l'ouvrage de prise et au niveau de la zone de dépôt /ensablement ; Réhabilitation du canal tête morte existant, en aval de l'ouvrage de prise, et revêtement en moellons ; Mise en œuvre des canaux d'irrigation primaires, secondaires et tertiaires en terre ; Mise en œuvre des seuils de régulation sur les canaux primaires ; Mise en œuvre des prises TOR sur les canaux secondaires ; Mise en œuvre des prises sur les canaux tertiaires : Siphons ; Travaux de pré-planage, planage, nivellement, confection des diguettes de séparation des Parcelles ; Mise en œuvre de colatures primaires et secondaires, de drain collecteur et de drain d'évacuation ; Mise en œuvre de pistes primaires et secondaires.

- **Pour Lot 2 : Réalisation des travaux d'aménagement de 60 ha nets de périmètres irrigués à DAMA DOREISSOU**

- Installation et repli du matériel ; Études d'exécution ; Plans de récolement y compris les documents photographiques et le film du chantier ; Formation des bénéficiaires ; Aménagement du drain de la SEMRY en moellons ; Mise en œuvre des canaux d'irrigation primaires, secondaires et tertiaires en terre ; Mise en œuvre des seuils de régulation sur les canaux primaires ; Mise en œuvre des prises TOR sur les canaux secondaires ; Mise en œuvre des prises sur les canaux tertiaires : Siphons ; Travaux de pré-planage, planage, nivellement, confection des diguettes de séparation des Parcelles ; Mise en œuvre de colatures primaires et secondaires, de drain collecteur et de drain d'évacuation ; Mise en œuvre de pistes primaires et secondaires.

## 3. Allotissement

Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en deux lots :

- Lot 1 : Réalisation des travaux d'aménagement de 90 ha nets de périmètres irrigués à DJAFGA AGOMSOU.

- Lot 2 : Réalisation des travaux d'aménagement de 60 ha nets de périmètres irrigués à DAMA DOREISSOU.

## 4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

## 5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en **espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

## 6. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et compatibles desdites Offres sur une (01) clé USB (dans l'enveloppe « A » contenant les Pièces Administratives), seront adressées sous plis et scellés , au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **20 Octobre 2023 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention suivante :

*« Réalisation des travaux d'aménagement de 150 ha nets de périmètres irrigués rizicoles dans l'arrondissement de KAIKAI pour le compte du PADFA II  
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

*N.B. : -Veuillez noter que les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées ;  
- Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées ;  
- Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission, et par lot.*

## 7. Delai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de cinq (05) mois par lot. Elle est comptée après notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission, délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI, d'un montant par lot de :

- Lot 1 : sept millions (7 000 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : huit millions huit cent mille (8 800 000) Francs CFA.

Veillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, dans la Section II du dossier.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 10. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Non satisfaction d'au moins 80% « oui » des critères essentiels ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels :

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

### N° CRITÈRES NOTATION

#### OUI NON

A Présentation de l'offre

Référence et capacité financière de l'entreprise

Personnel d'encadrement

Matériel de travail

B Méthodologie de travail

C Attestation de bonne exécution des travaux signé sur l'honneur

D Attestation de bonne exécution environnementale et sociale signé sur l'honneur

E Attestation de visite de site signée sur l'honneur

## 11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

Une entreprise ou groupement d'entreprises sera sélectionné, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante : [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement). Le processus d'Appel d'Offres comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

*NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.*

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE PARC DE GENIE CIVIL DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un avis d'appel d'offres National ouvert pour l'acquisition de deux (02) Pick-up pour le parc de Génie Civil du Conseil Régional de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les fournitures consistent essentiellement en l'acquisition de deux (02) Pick-up 4X4 pour le parc de Génie Civil du Conseil Régional de l'Est dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°5 relatives aux spécificités techniques.

### 3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 000 000 FCFA** en application de la lettre noB70/d-29/SG/PM du 1er mars 2023 portant accord préalable du Premier Ministre.

### 4. Allotissement

La fourniture constitue un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte aux concessionnaires ou autres sociétés spécialisées dans la vente automobile exerçant au Cameroun.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2023, imputation budgétaire N° : **222 100**.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 28 28, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

N/A

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28 au plus tard **le 20/09/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE PARC DE GENIE CIVIL RÉGIONAL DE BERTOUA (PROCEDURE D'URGENCE)»**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison pour l'acquisition de deux (02) Pick-up 4X4 pour le parc de Génie Civil du Conseil Régional de l'Est est de **Soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, Un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA.

Elle devrait être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 20/09/2023 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence des prospectus en couleur accompagné des fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- 3) Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou d'un contrat liant le fournisseur au fabricant ou à un de ses distributeurs agréés ;
- 4) Non –conformité aux spécifications techniques des fournitures (au moins 80%) ;
- 5) Non-respect de 4 critères essentiels sur 5.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Absence d'un prix unitaire quantifié

1. **B. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Expérience du soumissionnaire .....Oui/Non
- 2) Capacité financière du soumissionnaire ..... Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution ..... Oui/Non
- 4) La période de garantie d'un (01) an au moins et SAV ..... Oui/Non
- 5) Descriptif des fournitures (DF) et CCAP paraphés, signés et datés aux dernières pages ... Oui/Non

**N.B :** Chaque soumissionnaire doit fournir la version numérique de son offre sous CD ou sous clé USB protégé par un mot de passe.

## 15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du DF et **classée la moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 057/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DES CABINES DE VEILLE DES SITES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de travail du personnel et de la sécurisation des biens et des personnes se trouvant sur les sites de la Communauté Urbaine de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction et la rénovation des cabines de veille des sites de la Communauté Urbaine de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- 1) Travaux préparatoires ;
- 2) Démolitions ;
- 3) Terrassements ;
- 4) Fondations ;
- 5) Elévations – maçonnerie ;
- 6) Métallerie – menuiserie métallique, alu ;
- 7) Menuiserie Bois ;
- 8) Toiture et étanchéité ;
- 9) Electricité ;
- 10) Revêtements et divers ;
- 11) V.R.D ;
- 12) Mobilier et divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot dont les sites, dans la Ville de Douala sont :

- la base voirie de Youpwe ;
- la base voirie de Bonanjo ;
- le Pont JOSS ;
- l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres ouvert à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP).

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2023 et suivants, ligne d'imputation budgétaire n° **221 100 (agencements et aménagements des constructions).**



## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm), dès publication de l'avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm), dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont huit (08) copies physiques (un original et sept copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09, au plus tard le **18 OCTOBRE 2023 à 12 heures 00, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 057/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DES CABINES DE VEILLE DES SITES DE LA  
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) F CFA**. Et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **18 OCTOBRE 2023 à 13 heures 00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

## 14. Critères d'évaluation



## • Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.

## • Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffre d'Affaires : le montant cumulé au cours des trois (03) dernières années correspond au moins à soixante millions (60 000 000) francs CFA	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	Ligne de crédit bancaire d'au moins vingt millions (20 000 000) francs CFA	Oui/Non

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés en lettre et en chiffre, motivés et non manuscrits

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm).

### Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la Cellule Anti – corruption de la CUD ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 695 29 81 15 .

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS DE CONSULTATION N° 012/AC/CRAD/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A: L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA DANS LE BATIMENT ABRITANT LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA( EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: CRAD 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaou, Autorité Contractante, lance au profit du Conseil Régional de l'Adamaoua, une consultation en vue de l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène de 50 KVA dans le bâtiment abritant le Conseil Régional de l'Adamaoua.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **30 000 000 (Trente millions) francs CFA.**

### 3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est ouverte, à égalité de conditions, à toute entreprise de droit camerounais installée en République du Cameroun en règle avec l'administration fiscale et non exclue de la commande publique;

### 4. Financement

L'équipement objet de la présente consultation est financé par le Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua Exercice 2023.

### 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétariat Général; BP 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41), sur présentation d'une quittance de paiement, à la Recette de la région de l'Adamaoua, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

### 6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) ainsi que la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau de Secrétariat Général, TEL: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41) au plus tard **le 16 OCT 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante:

*AVIS DE CONSULTATION N° 012/AC/CRAD/CIPM/2023 DU 15 SEPT 2023 RELATIF A: L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 50 KVA DANS LE BATIMENT ABRITANT LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA ( EN PROCEDURE D'URGENCE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### 7. Delai de Livraison

#### Délai et lieu de prestation

La livraison aura lieu au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans un délai maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la prestation.

## 8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **600 000 francs CFA** valable pendant **trente (30) jour** s au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif

## 9. Recevabilité des Offres

### MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

#### Première partie : Pièces administratives

**NB:** Toutes les pièces devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

#### Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

**NB:** .Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

## 10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heures et lieux précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 16 OCT 2023 à 15 heures** précises dans la Salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement .

## 11. Critères d'évaluation

### 1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant ;

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

### 2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

### 3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

## 12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la réception des offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

*NGAOUNDERE le 15 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**MOHAMADOU DEWA**

# RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°033/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA VERIFICATION DES PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION SUR LE TERRAIN ET L'AUDIT DE LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES AU CAMEROON (PERACE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

## 2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue du **recrutement d'un Consultant (Bureau d'Etudes) pour la vérification des Plans d'Action de Réinstallation sur le terrain et l'audit de leur mise en œuvre dans le cadre des activités du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies au Cameroun (PERACE).**

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter le **Point 4** des « Termes de référence ».

## 3. Participation et origine

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 11 « Qualifications requises »** des « Termes de référence »

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. **Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous.**

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du **Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2<sup>e</sup> sortie**, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à [aer\\_perace@yahoo.fr](mailto:aer_perace@yahoo.fr) ; [fjfonkwa@yahoo.co.uk](mailto:fjfonkwa@yahoo.co.uk), avec copie à [ibessong@gmail.com](mailto:ibessong@gmail.com) et [mmvagoonana@yahoo.fr](mailto:mmvagoonana@yahoo.fr) Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

## 4. Financement

Les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.18 et 3.20, celles des paragraphes 3.21 à 3.23, ainsi que celles du paragraphe 3.32, du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêt, d'éligibilité et de fraude et corruption, seront appliquées.

## 5. Remises des offres

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **04 Octobre 2023** ;

Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2<sup>ème</sup> entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;**

Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale)** ;

Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

**« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°033/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 du 19 Septembre 2023 relatif au recrutement d'un Consultant (Bureau d'Etudes) pour la vérification des Plans d'Action de Réinstallation sur le terrain et l'audit de leur mise en œuvre dans le cadre des activités du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies au Cameroun (PERACE).**

## 6. Composition du dossier

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.

Contenu du dossier :

i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;

ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;

iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ; Cf. Point F.1 des TDR en annexe.

iv. Les curriculum vitae (présentant les détails en termes d'années et mois de l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé ;

v. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

## 7. Critères d'évaluation

La méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, sera appliquée.

## 8. Renseignements Complémentaires

Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

## 9. Evaluation et publication des résultats

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

**FUL JUDE FONKWA**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
N°037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27/07/2023 TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EOULEMENT  
DANS LA VILLE DE DOUALA MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE D'ADDITIF  
N°01 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 22  
AOUT 2023 EST REPORTÉE AU 28 SEPTEMBRE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **Neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique** marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 210, à Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, BP : 43 Douala ; tél : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,, au plus tard le **22 AOUT 2023** à **12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27  
JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EOULEMENT DANS LA VILLE DE  
DOUALA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

### Lire plutot

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **Neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique** marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 210, à Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, BP : 43 Douala ; tél : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,, au plus tard le **28 SEPTEMBRE 2023** à **12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27  
JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EOULEMENT DANS LA VILLE DE  
DOUALA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 AOUT 2023 à 13heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **28 SEPTEMBRE 2023 à 13heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 005/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15/09/2023  
RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) NOUVEAUX BÂTIMENTS  
DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DU NORD,  
POUR LE COMPTE DU PADFA II EN QUATRE (04) LOTS.**

## **FINANCEMENT**

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « **relatif à la réalisation des travaux de construction de six (06) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la Région du Nord, pour le compte du PADFA II, en quatre (04) lots.**

### **2. Consistance des prestations**

Lot 1, 2, 3, 4 : Chaque site sera constitué d'un magasin de stockage de production ou de semences, des infrastructures annexes (Hangar, bloc toilette, bloc administratif et aire de séchage), assainissement et VRD.

Les corps d'état qui font objet de réalisation sont :

LOT 100 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES ;

LOT 200 : FONDATIONS ;

LOT 300 : MAÇONNERIE ET ÉLÉVATION ;

LOT 400 : CHÂRPENTE, COUVERTURE ET PLAFONDS ;

LOT 500 : MENUISERIE ALU, BOIS ET MÉTALLIQUE ;

LOT 600: ÉLECTRICITÉ ;

LOT 700 : ENDUIT ET REVÊTEMENT ;

LOT 800 : PEINTURE ;

LOT 900 : ASSAINISSEMENT ET VRD ;

LOT 1000 : PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL ;

### **3. Allotissement**

Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en quatre (04) lots tel que présentés dans le tableau ci-dessous. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 2 lots.**

LOTS	COOPÉRATIVES BÉNÉFICIAIRES	Localités
<b>Lot 1 :</b> Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage de riz d'une capacité de 500 tonnes (MS_P 3) dans la localité de Labaré , Arrondissement de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.	BARKA LESDI	Lagdo/Labare
<b>Lot 2:</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage de riz d'une capacité de 500 tonnes (MS_P 3) dans la localité de Mapto (Arrondissement de Tchéboa, Département de la Bénoué) et de 100 tonnes de riz (MS_P 1) dans la localité de Samo Dederó (Arrondissement de Poli, Département du Faro), Région du Nord	RISKOU MARORI	Tchéboa/Mapto
	PROCEFA	Poli/ Samo dederó
<b>Lot 3:</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage de riz d'une capacité de 300 tonnes (MS-P2) dans la localité de Ouro Ardo, et 100 tonnes (MS-P1) à Tcharatché, dans l'Arrondissement du Mayo Hourna, Département de la Bénoué, Région du Nord	SOCOOP RIZ	MayoHourna/ Our o-Ardo
	DOURI	MayoHourna/ Tcharatché gadamayo
<b>Lot 4 :</b> Travaux de construction d'un (01) magasin de production 500 tonnes de riz (MSP 3), dans la localité de Bafouni (Arrondissement de Figuil, Département du Mayo Louti), Région du Nord.	NALIZI	Figuil/ Bafouni

#### 4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux.

#### 5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de **Deux cent mille (200 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en **espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

#### 6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique format PDF (joindre également un format Word de l'offre financière) desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : **+237 222 20 74 44**. E-mail [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com) ; [www.padfa.net](http://www.padfa.net) sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **18 octobre 2023 à 13 Heures précises** (heure locale) et devront porter la mention suivante :

*« Travaux de construction de six (06) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la région du Nord, en quatre (04) lots, pour le compte du PADFA II  
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

*N.B. : - Les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées ;  
- Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées.*

#### 7. Délai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de **Six (06) mois** pour chaque lot. Elle prend effet dès notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

#### 8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission par lot d'un montant de :

LOTS	Montant Caution de Soumission (FCFA)
<b>Lot 1 :</b> Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage de riz d'une capacité de 500 tonnes (MS_P 3) dans la localité de Labaré, Arrondissement de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.	2 000 000
<b>Lot 2:</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage de riz d'une capacité de 500 tonnes (MS_P 3) dans la localité de Mapto (Arrondissement de Tchéboa, Département de la Bénoué) et de 100 tonnes de riz (MS_P 1) dans la localité de Samo Dederó (Arrondissement de Poli, Département du Faro), Région du Nord	2 750 000
<b>Lot 3:</b> Travaux de construction de deux (02) magasins de stockage d'une capacité de 300 tonnes (MS-P2) dans la localité de Ouro Ardo, et 100 tonnes (MS-P1) à Tcharatché, dans l'Arrondissement du Mayo Hourna, Département de la Bénoué, Région du Nord	2 100 000
<b>Lot 4 :</b> Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage d'une capacité de 500 tonnes de riz (MSP 3), dans la localité de Bafouni (Arrondissement de Figuil, Département du Mayo Louti), Région du Nord.	2 000 000

Ladite caution de soumission sera délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI. Veuillez noter qu'une séance d'information ne sera pas organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, dans la Section II du dossier.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **18 octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 10. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

#### a) Portant sur les pièces administratives

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### b) Portant sur l'Offre technique

Non satisfaction d'au moins 31 oui sur 38 sous critères essentiels pour les lots à deux (02) sites et 26 oui sur 32 sous critères essentiels pour les lots à un (01) site, soit 80% « oui ».

#### c) Portant sur l'Offre financière

Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur **38 sous critères essentiels pour les lots à deux (02) sites et 32 sous critères essentiels pour les lots à un (01) site** dont :

a) Personnels clés sur **25 sous critères** pour les lots à deux (02) sites et **19 sous critères** pour les lots à un (01) site ;

b) Moyens matériels de l'entreprise sur **02 sous critères** ;

c) Expériences sur **02 sous critères** ;

d) Proposition technique sur **02 sous critères** ;

e) Conditions d'acceptation du marché sur **02 sous critères** ;

f) Capacité financière et chiffre d'affaire sur **01 Sous Critère** ;

g) Présentation générale de l'offre sur **04 sous critères**.

## 11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante. Une entreprise ou groupement d'entreprises sera sélectionné, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement). Le processus d'Appel d'Offres comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

*NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 2 lots.*

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une **durée de cent-vingt-jours (120) jours** à la date limite fixée pour la remise des offres. Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°013/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE TOURISME DE LA CUD**  
**FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222 150, TÂCHE N° 30109.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La sauvegarde du patrimoine roulant de la Communauté Urbaine de Douala passe par l'effectivité de la prise en charge des contrôles de routine, des réparations diverses ; le pneu, qui assure la stabilité de la trajectoire du véhicule sur tout type de revêtement routier est l'élément essentiel pour la sécurité des passagers. Soucieux de la sécurité des utilisateurs de véhicule de la flotte/CUD, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour la fourniture des pneumatiques pour les véhicules du parc automobile de tourisme

## 2. Consistance des prestations

Les prestations principales objets de la présente consultation consistent en la fourniture et pose des pneumatiques pour les véhicules du parc automobile de tourisme de la Communauté Urbaine de Douala. Il s'agira accessoirement d'assurer aussi le parallélisme lors de la pose des pneus.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition est estimé à **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les prestations seront exécutées en un (01) lot unique.

## 5. Financement

Les prestations objets de la présente Consultation seront financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala, ligne d'**Imputation 222 150, Tâche n° 30109.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut-être obtenu aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, Sous-direction de la Passation des Marchés, sis au 210, Rue Pasteur, 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, BP 43 Douala, Tél : (237) 233 421 509 Fax : (237) 233 426 950, surprésentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) FCFA** payable dans le compte special CAS-ARMP N° 33598800001 – 89ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou personne désireuse de participer à la consultation

**7. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en Neuf (09) exemplaires dont (01) un original et sept (07) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sis au 210, Rue Pasteur 1.049, immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>ème</sup> étage plus tard le **10 Octobre 2023 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter, à l'exclusion de toute autre indication, la mention :

**DEMANDE DE COTATION  
N°013/DC/CUD/CIPM2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES PNEUMATIQUES POUR LES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE  
TOURISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**8. Delai de Livraison**

La durée des prestations est de trente (30) jours

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la Demande de Cotation. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres et s'élève à **Quatre cent mille (400 000) Francs CFA**.

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratives requises doivent être impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...)

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **10 Octobre 2023 à 13 heures 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés N°2 auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

**12. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction des Approvisionnements Généraux et des Affaires Communes Sis au 210, Rue Pasteur, 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun

**Dénonciation en cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 et la cellule de lutte contre la corruption logée à l'Inspection Générale des Services de la CUD au 679 88 80 26/695 29 81 15.

*DOUALA le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM 2/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUD EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610 115

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Face à la perspective des nouvelles acquisitions de matériel roulant en vue d'accroître la capacité de la flotte automobile de la CUD et partant de sa capacité d'intervention et dans le souci d'une meilleure gestion de celui-ci en s'arrimant aux standards actuels (digitalisation), Le Maire de la Ville de Douala, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres Ouvert pour le fourniture et l'installation de systèmes de géolocalisation sur les véhicules du parc automobile de la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert consiste :

- A la fourniture et installation de cinquante (50) boitiers avec cartes SIM (GPS/GPRS) ;
- A l'abonnement internet de douze (12) mois lié aux transmissions GSM/GPRS des cartes SIM ;
- A la fourniture et mise en service de deux (02) Ordinateurs portables ;
- A la fourniture et mise en service d'un (01) écran Smart 65 pouces ;
- A la formation/prise en main de la plate-forme (logiciel) de tracking des personnels de suivi de l'unité interne ;
- A l'accès et création des différents identifiants sur la plate-forme (logiciel) sur une période de douze (12) mois.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture est estimé à vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres Ouvert sont en **un (01) seul lot**.

## 5. Financement

Les prestations objets de la présente Consultation seront financées par le **Budget de la Communauté Urbaine de Douala, ligne d'imputation 610 115, Tâche n° 30112.**

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR (1.049), Immeuble SCI BONANJO 5<sup>ème</sup> étage**, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte spécial CAS N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence des Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la banque internationale pour l'épargne et le crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à la consultation.

**7. Remises des offres**

Les offres rédigées en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont une (01) version numérique, un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, accompagnés du modèle de soumission signé, cacheté et timbré à deux mille (2000) Francs CFA seront déposés contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR N° (1.049) Immeuble SCI BONANJO 5ème étage **au plus tard le 10 Octobre 2023 à 12 heures 00, heure locale**, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

**DEMANDE DE COTATION  
N° 012 /DC/CUD/CIPM/2023**

**DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES DISPOSITIFS DE GEOLOCALISATION  
SUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trente (30) jours**.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la Demande de Cotation. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres et s'élève à **Cinq cent mille (500 000) Francs CFA**.

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **10 Octobre 2023 à 13 h 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés n°2 de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO. Seuls les soumissionnaires ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**12. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : **Commune**

**Dénonciation en cas de corruption :**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 et la Cellule de lutte contre la corruption logée à l'Inspection Générale des Services de la CUD au 679 88 80 26 / 695 29 81 15.

*DOUALA le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 056/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE VEILLE ET D'OPERATIONS DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction d'un bâtiment de veille et d'Operations de la police municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUXPREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS ;
- MACONNERIE–ELEVATION;
- CHARPENTE–COUVERTURE;
- MENUISERIEMETALLIQUE, ALUMINIUM ET BOIS ;
- ELECTRICITE-PLOMBERIE – ASSAINISSEMENT ;
- REVETEMENTS ;
- PEINTURE ;
- SECURITE INCENDIE ;
- V.R.D

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de **cent vingt cinq millions (125 000 000) F CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux ne comportent qu'un seul lot dont le site est celui de la Base Voirie de Youpwe dans la ville de Douala.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des Bâtiments et travaux publics (BTP).

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2023 et suivants, ligne d'imputation budgétaire **n°221 100 (agencements et aménagements des constructions) ; projet n° 27 031**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm), dès publication de l'avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont huit (08) copies physiques (un original et sept copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5<sup>e</sup> étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09, au plus tard le **18 OCTOBER 2023 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°056/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE VEILLE ET D'OPERATIONS DE LA POLICE**  
**MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze(12) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA. Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **18 OCTOBRE 2023 à 13 heures 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**

## 14. Critères d'évaluation

### • Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.

- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffre d'Affaires : le montant moyen au cours des trois (03) dernières années correspond au moins à cent vingt cinq millions (125 000 000) francs CFA	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	La preuve du dépôt de la sollicitation de l'attestation de visite de site	Oui/Non
6	Ligne de crédit bancaire d'au moins soixante millions (60 000 000) francs CFA	Oui/Non

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés en lettres et en chiffres, motivés et non manuscrits

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)

### Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou cellule anti-corruption de la CUD : 679 88 80 26/ 695 29 15

DOUALA le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°011/C/DG/HGOPED/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT: RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CELLULE DISJONCTEUR COMPLÈTE, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT DE MOYENNE TENSION (NORMALISATION DU POSTE DE LIVRAISON, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DU CIRCUIT MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

La **LETTRE-COMMANDE N°008/LC/HGOPED/DG/CIPM/2023** du **03/07/2023** relative à **la fourniture et installation d'une cellule disjoncteur complète, entretien et dépannage du circuit de moyenne tension (normalisation du poste de livraison, entretien et dépannage du circuit MT) A L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)** au titre de l'exercice 2023 est résiliée.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

***NGABA Guy Pascal***

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°030/AMI/IMINPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU  
18 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DE CONSTITUER LE FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE  
SERVICES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MECANISMES DE COFINANCEMENTS  
ENVISAGES PAR LE PROJET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA  
BENOUE (VIVA-BENOUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions conformément au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

## 2. Objet

1. Le Projet VIVA BENOUE envisage **constituer un fichier des fournisseurs et prestataires de services pour accompagner la mise en œuvre des mécanismes de subventions.**

## 3. Consistance des prestations

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions conformément au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

## 4. Période d'exécution

N/A

## 5. Participation et origine

1. Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les structures (Etablissements, Sociétés, ONG, personne physiques...) Intéressés par la fourniture de biens et les prestations de services à manifester leur intérêt pour les domaines ci-après :

1. fourniture d'Engrais organiques et /ou d'engrais chimiques ;

2. production et distribution de Semences améliorées ;

4. Fourniture de Matériels agricoles et ou du petit matériel agricole

5. Forage et installation des équipements d'irrigation

6. Prestation agricoles (labour, récolte, manutention...)

## 6. Financement

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour apporter des appuis aux producteurs sous forme de subventions selon les manuels spécifiques du Projet qui s'inscrivent dans la logique gouvernementale de changement du paradigme d'octroi des subventions conformément au Manuel de subvention agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), rendu exécutoire par l'Arrêté N°068/PM du 28 août 2019 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

## 7. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposés à l'adresse ci-dessous indiquée, sous plis fermés en trois (3) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles, **au plus tard le 20 Octobre 2023 à 15h00, heure locale (ou 14h00 GMT)**, et portant la mention suivante :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°030/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 18 Septembre 2023 EN VUE DE CONSTITUER LE FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MECANISMES DE COFINANCEMENTS ENVISAGES PAR LE PROJET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUE (VIVA-BENOUE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Composition du dossier

1. Les fournisseurs intéressés doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes

1. Une demande précisant (les) domaine (s) parmi ceux listés plus haut
2. Un dossier administratif complet certifié conforme et datant de moins de trois (03) mois.
3. Les copies des contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés durant les cinq (05) dernières années dans (les) domaine (s) choisis, ainsi que les procès-verbaux de réception/attestation de service fait correspondant ;

## 9. Critères d'évaluation

1. Les fournisseurs intéressés doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes

1. Une demande précisant (les) domaine (s) parmi ceux listés plus haut
2. Un dossier administratif complet certifié conforme et datant de moins de trois (03) mois.
3. Les copies des contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés durant les cinq (05) dernières années dans (les) domaine (s) choisis, ainsi que les procès-verbaux de réception/attestation de service fait correspondant ;

## 10. Renseignements Complémentaires

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : [vivabeno](#)

1. L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse,

Tél.: (+237) 696 872 370.

## 11. Evaluation et publication des resultats

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : [vivabeno](#)

1. L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse,

Tél.: (+237) 696 872 370.

*GAROUA le 18 Septembre 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**MAHAMAT HABIBOU**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDÉPENDANT EN VUE DE L'AUDIT A POSTERIORI DES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS AU COURS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des Auditeurs Indépendants dont la mission sera d'auditer les marchés passés au cours de l'exercice 2022.

### 2. Objet

Les marchés à auditer sont répartis en trois (03) lots, à savoir :

- Lot 1 : les marchés passés par les départements ministériels et assimilés, les Etablissements Publics Administratifs et les Projets/Programmes ;
- Lot 2 : les marchés passés par les Entreprises Publiques ;
- Lot 3 : les marchés passés par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Les candidats qui seront retenus à l'issue de la pré-qualification pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots, sous réserve de proposer une équipe d'experts distincte pour chacun des lots.

### 3. Consistance des prestations

La mission de l'auditeur va consister à :

- arrêter la liste des marchés à auditer choisis de manière aléatoire par une méthode d'échantillonnage bien détaillée et clairement expliquée ;
- procéder à l'examen de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés au cours de l'exercice budgétaire 2022 à la réglementation en vigueur, y compris le cas échéant, aux dispositions des accords de financement régissant les marchés sur financement extérieur ;
- évaluer la capacité de l'ARMP et des autres Acteurs à classer et archiver convenablement les documents relatifs à la passation, à l'exécution et au paiement des marchés publics ;
- vérifier le respect des principes d'équité, de transparence, d'économie et d'efficacité ;
- identifier les cas de passation des marchés non conformes à la réglementation en vigueur et en particulier les cas où :
  - a. l'offre évaluée la mieux-disante ou la moins-disante selon les cas, n'a pas été retenue ;
  - b. le marché signé est différent des dispositions du projet de marché et du dossier d'appel d'offres ;
  - c. les cas relevés sont acceptables eu égard à la réglementation et aux dispositions des conventions de financements extérieurs.
- se prononcer sur l'effectivité et la qualité des travaux réceptionnés et des biens et services livrés ;
- procéder à la réconciliation et à la comparaison des dépenses réellement effectuées pour les marchés de travaux, fournitures et services de consultants par rapport aux clauses contractuelles de ces marchés afin de vérifier si les fonds ont été utilisés aux fins prévues ;
- évaluer si le Maître d'ouvrage a un dispositif de contrôle interne adéquat et efficace et que ledit dispositif de contrôle permet d'assurer que :
  - a. la procédure de passation des marchés suivie est conforme à la réglementation et qu'elle est mise en œuvre de manière efficace et dans des délais raisonnables ;
  - b. la procédure d'exécution des marchés permet d'assurer que les marchés sont réalisés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévus ;
  - c. les paiements sont effectués uniquement pour les dépenses éligibles et pour des travaux, fournitures et services réellement effectués et réceptionnés.
  - d. les documents requis par l'ARMP soient régulièrement transmis et que les registres soient utilisés.
- examiner le mécanisme de traitement des réclamations, recours, requêtes, demandes d'arbitrages et dénonciations, tout en évaluant les sanctions aussi bien des procédures que des acteurs ;
- évaluer la pertinence de la mission d'Observateur Indépendant en vérifiant si les dysfonctionnements constatés ont été signalés dans leurs rapports ;
- vérifier l'effectivité du paiement du marché et sa conformité à la réglementation en vigueur (délais et circuits de paiement) ;
- faire une analyse qualitative et quantitative des faiblesses et des points forts du système actuel des marchés publics, sanctionnée par des recommandations en vue de son amélioration.

### 4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse à tout Cabinet ou Groupement de Cabinets d'Audit nationaux ou internationaux ayant des compétences dans le domaine concerné.

### 5. Financement

La mission de l'Auditeur est financée sur le budget de l'Agence de Régulation des Marchés Publics de l'exercice 2023.

### 6. Remises des offres

Les plis contenant la manifestation d'intérêt et portant la mention :

« *MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022* »  
doivent parvenir au plus tard le 20 octobre 2023 à 15 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

Agence de Régulation des Marchés Publics ARMP

BP 6604 — Yaoundé-Cameroun

Té : (237) 22 20 18 03/22 20 00 08/22 20 00 09 Fax: (237) 22 20 60 43

E. mail: [armpcameroun@yahoo.fr](mailto:armpcameroun@yahoo.fr)

## 7. Composition du dossier

Les candidats qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après :

1. une lettre de manifestation d'intérêt ou de motivation timbrée et dûment signée du Consultant, démontrant qu'il possède les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations sus décrites ;
2. une pièce justifiant l'existence légale du candidat ;
3. un Certificat de Non Exclusion des marchés publics délivré par l'organe de régulation du secteur ;
4. la liste des références professionnelles avec indication de l'objet, du lieu d'exécution, du montant, du délai d'exécution et du financement dans les domaines suivants :
  - 4.1. audit des marchés publics ;
  - 4.2. audits de procédures (ou de gestion) ;
  - 4.3. audit technique, audit comptable et financier ;
  - 4.4. audit juridique ;
  - 4.5. maîtrise d'œuvre des projets ;
- 6.5. La liste ainsi que les CV détaillés des experts que le Consultant compte affecter au projet. L'équipe présentée par le candidat devra comporter au minimum :
  - 6.1.1 - un (01) Coordonnateur/Chef de mission ;
  - 6.1.2 - deux (02) auditeurs seniors ;
  - 6.1.3 - deux (02) experts en marchés publics.

NB :

- les expériences spécifiques sont justifiées par les 1eres et dernières pages des contrats indiqués ou alors les contrats de travail ou les ordres de missions relatifs à l'exécution desdits contrats ;
- chaque expert devra fournir une copie de son diplôme, son curriculum vitae daté et signé, son attestation de disponibilité datée et signée par lui et les copies des certifications exigibles ;
- le consultant devra aussi justifier en propriété ou en location de la disponibilité du matériel de travail (ordinateurs, imprimantes, etc.).

## 8. Critères d'évaluation

La sélection sera effectuée sur la base des critères suivants :

- Etre un Cabinet d'Audit national ou international ;
- Justifier des capacités administratives techniques et financières, et avoir une expérience suffisante dans le domaine des audits, plus particulièrement en Afrique Subsaharienne et/ou avec les bailleurs de fonds multilatéraux ;
- Disposer d'un personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience en Audit, en particulier en audit des marchés publics.

1- Critères éliminatoires :

- Défaut d'existence légale ;
- Fausses déclarations.

2- Critères essentiels :

- Personnel : 60
- Références : 40

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

**COMMUNE DE NGOUMOU**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 002/LC/CNG/SG/SIGAMP/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 13/07/ 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU GYMNASE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

**DECISION N°021/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2023 du 15/09/2023**, et conformément aux dispositions de l'appel d'offres **OUVERT N°007/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2023 du 13/07/ 2023**, susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATIONS
<b>ACHEVEMENT DU GYMNASE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE</b>	<b>ETS FAITH CENTER SARL</b>	<b>69 549 128</b>	<b>Trois (03) mois</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>  Conformément au l'article 34.1 du RGAO et l'article 18 du RPAO

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

*NGOUMOU le 15 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL  
D'OFFRES N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LE RAFRAÏCHISSEMENT DES  
PEINTURES DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° 30/D/FEICOM/DG du 19/09/2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
<b>La Société STER AND CO,  BP : YAOUNDÉ-CAMEROUN,  TÉL : (237) 695 84 57 64</b>	<b>CENT NEUF MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE (109 577 575) FRANCS CFA TTC</b>	<b>CINQ (05) MOIS</b>

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

YAOUNDE le 19 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

# PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE N° 010/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET SUIVI INDEPENDANT POUR LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DU PULCCA COMMUNIQUE :

Pays : **Cameroun**

Agence d'exécution : **Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)**

Intitulé de l'activité : **Recrutement d'un cabinet suivi indépendant pour la surveillance et le suivi du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)**

Financement : **Crédit IDA N°7116-CM**

Numéro d'identification du Projet : **P177782**

Méthode de sélection : « **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** »

Date de publication de l'AMI : **24 Juillet 2023**

**Informations sur les soumissionnaires**

N°	CABINETS	TELEPHONE	ADRESSE	NOTE/100
1.	INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING (IVTC-C)	679 52 89 03	info@integc.cm	12,5
2.	EXCO FIDACO	242 01 86 23	contact@itcservices.net	45,5
3.	GRPEMENT KIAMA S.A + N2D SARL	222 20 90 43/ 697 81 25 15	contact@kiama.cm	32
4.	IRESKO	222 31 10 14/ 692 42 93 53	ireskoyounde@yahoo.com	19,375
5.	MORE STEPHENS	670 59 48 10	www.moreglobal.com	82
6.	MARK BRIAN CONSULT	+2348127750151		40
7.	RURAL DEVELOPMENT CONSULTANCY	674 51 88 44/ 657 19 57 77	<a href="mailto:sheikanjo@yahoo.com">sheikanjo@yahoo.com</a>	37,5
8.	MAZARS	656 87 63 03/ 233 42 42 47	fidele.mmandoa@mazar.cm	51,625
9.	GLOBAL INTERNATIONAL COMPAGNY	223 92 02 20	gic.etude@gmail.com	37,125

YAOUNDE le 18 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NDZOMO ABANDA GILBERT**

# CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°017/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
203100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration du Schéma Directeur de Développement du Système d'Information du Conseil Régional en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (Quinze millions)** de FCFA.

## 4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Cabinet	Adresses
1	Société Africaine de transport & Transit	BP : 18578 Douala, Tél : 697456961
2	AFREETECH	BP : 35107 Yaoundé, Tél : 673808148
3	ASM Afrik	BP : 604 Bertoua, Tél : 691719871

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 13 HEURES et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 017/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).»**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent mille (300 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Trois cent mille (300 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

### 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 14. Critères d'évaluation

#### 13.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

#### 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

#### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 058/AONO/CUD/CIPM  
N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS  
ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023  
& SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610108

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre d'améliorer les conditions de travail des agents administratifs dans la ville de Douala, Le Maire de la ville, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des bâtiments administratifs à travers la ville de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Dépose et démolition ;
- Réhabilitation ;
- Charpente et couverture ;
- Electricité ;
- Menuiserie ;
- Plomberie ;
- Divers.

Ces travaux seront effectués dans les sites suivants :

- Bâtiments Youpwe ;
- Ancien commissariat ;
- Bâtiment annexe salle des fêtes Akwa ;
- Recette municipale ;
- Bâtiments voiries municipales Bonanjo.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **deux cent soixante-quinze millions (275 000 000) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N°**610108**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics « Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics «Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 ; Site web : www.douala.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala au plus tard le **19 OCTOBRE 2023 à Douze (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**  
**N° 058 /AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023**  
**RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A TRAVERS LA VILLE DE**  
**DOUALA**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cinq millions cinq cent mille (5 500 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **19 OCTOBRE 2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis ;
- Les fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défailtantes produite par l'organe en charge de la régulation des marchés publics ; Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux ans ;
- Non -respect de deux (02) critères essentiels ;

**Les critères essentiels :**

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffre d'Affaires	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphé)	Oui/Non
6	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières :	Oui/Non
7	Visite de Site	Oui/Non
8	Présentation de l'offre	Oui/Non

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la remise de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09 ; site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm).

## Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

**CONSEIL REGIONAL DE L'EST**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES DU PROJET FORETS REGIONALES DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
203100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude de faisabilité et démarches administratives du Projet Forêts Régionales du Conseil Régional en procédure d'urgence.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions)** de FCFA.

**4. Allotissement**

Les prestations sont en un lot unique.

**5. Participation et origine**

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Cabinet	Adresses
1	EXPERTISE FORESTIERE D'AFRIQUE SARL	BP : 11 761 Yaoundé Tel : 677343737
2	Sté LE ZENITH	BP : 651 Yaoundé-Odza
3	SOCAP SA	BP : 213 Sangmelima

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 12 HEURES et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES DU PROJET FORETS REGIONALES DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE). »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Neuf cent mille (900 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Neuf cent mille (900 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023. à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerenstra-Nkolibikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### 13.1- Critères éliminatoires



- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

## 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = F_m \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

# CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR L'ETUDE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET D'ELABORATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE CONSTRUCTION ET / OU DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DES HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
203100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude d'identification des projets et d'élaboration du Programme triennal de Construction et / ou de Réhabilitation des Infrastructures des Hôpitaux de District de la Région de l'Est en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions)** de FCFA

## 4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Cabinet	Adresses
1	ETS BAGO SERVICES	BP : 3628 Yaoundé, Tél : 674 61 89 16
2	METHOD & ENGINEERING SARL	BP : 5311 Douala, Tél : 681 55 06 24
3	ETS SIGUS	BP : 173 Nkongsamba, Tél : 699 98 46 62

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2023, Imputation 203 100.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 20/09/2023 à 12 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/CR-ES/CIPM/2023 DU 01/09/2023 POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES AFFECTEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES AUX REGIONS ET EVALUATION DES BESOINS D'APPUI-CONSEIL DU MINTOUL, DU MINTRANS, DU MINEPDED, DU MINDUH (PROCEDURE D'URGENCE). »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre cent mille (400 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre cent mille (400 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

### 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 20/09/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 14. Critères d'évaluation

#### 13.1- Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points.

#### 13.2- Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPAO portera sur les critères ci-après :

1	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	10
2	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	60
3	Approche méthodologie et compréhension des TDR	20
4	Moyens logistiques et techniques	08
5	Présentation générale	02
TOTAL		100

#### 1. 1. Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,8 \times NT + 0,2 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

*BERTOUA le 1 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**WOUAMANE MBELE**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 15/09/2023 AUX  
SOUSSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2023 DU 04  
SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES TERMINAUX POS ET ACCESSOIRES EN VUE DE  
L'EXTENSION NATIONALE DU GUICHET PRODUCTEURS AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

**NDO ARISTIDE**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**